A LA VEILLE DE L'ENTRÉE EN LICE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Le président Tebboune apporte son soutien aux « Verts »

P.3

Le ministre de l'Education nationale exclut une fermeture des écoles à cause du Covid-19

P.5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 11 JANVIER 2022 // N°219 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

103 accusés poursuivis pour spéculation et 63 personnes sous mandat de dépôt

P.2

Réouverture du Consulat général d'Algérie à Tripoli

P.2

L'EDITORIAL DE « L'EXPRESS »

Arrêter le « copinage » dans la communication institutionnelle

P.3

APRÈS LA DÉVALUATION DU DINAR, IL TABLE SUR LA FISCALITÉ ET LES COUPES SUR LES FONDS DES SUBVENTIONS

Les risques calculés du gouvernement

P.4

UN GRAND FICHIER AU NIVEAU DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR LIÉ À L'ÉTAT CIVIL ET AU REVENU

Le ciblage des subventions dans sa «phase terminale»

- Le aides étatiques devraient aller vers ceux qui le méritent, les démunis en priorité
- Malgré le contexte économique difficile, l'Etat a maintenu ses engagements envers le citoyen
- Les subventions ont profité à tous, au chômeur et au petit salarié comme au riche et à l'homme d'affaires, ce qui a constitué une aberration en soi

P.3

Photo : Photo : D.R

LES DESSOUS DE LA RENCONTRE SECRÈTE ENTRE MÉCHRI ET AGUILA AU MAROC

Les calculs de Rabat, les atouts d'Alger et le jeu des stratégies

P.5

RÉOUVERTURE DU CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À TRIPOLI

Le Consulat général d'Algérie à Tripoli a rouvert ses portes dimanche dernier, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Libye, Slimane Chenine, du Consul général Aïssa Romani et de représentants de la communauté nationale établie en Libye. Cette étape importante s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'engagement des autorités algériennes à prendre en charge au mieux la communauté nationale établie à l'étranger.
Elle s'inscrit également dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays et de la consolidation des liens fraternels et de la communication entre les deux peuples frères. A cette occasion, les membres de la communauté ont salué cette démarche, approuvant cette décision, qui permet aux autorités de se rapprocher de ses membres et de répondre a leurs préoccupations.

103 ACCUSÉS POURSUIVIS POUR SPÉCULATION ET 63 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT

Le Directeur général des affaires judiciaires et juridiques au ministère de la Justice, Boudjemaa Lotfi, a révélé que 103 mis en cause poursuivis en justice depuis septembre dernier. En outre, Boudjemaa a fait savoir, hier, que pour spéculation tandis que cinq (5) autres sont placées sous contrôle judiciaire. Le responsable a précisé que des groupes organisés provoquaient la pénurie de produits alimentaires et portaient atteinte à l'économie nationale et la sécurité alimentaire des Algériens, affirmant l'incrimination de diffusion sur les réseaux sociaux de fausses informations relatives a la spéculation et la pénurie (lire p. 5).

Le ministre de l'Education nationale exclut une fermeture des écoles à cause du Covid-19

Interrogé sur une éventuelle fermeture des écoles, le ministre de l'Education nationale Abdelhakim Belabed a répondu que les cours continuent à être dispensés le plus normalement, précisant que si des cas de Covid étaient enregistrés, on réagirait instantanément, ajoutant que ce qui se dit sur ce sujet est sans fondement.
Le ministre a expliqué, hier, qu' « il n'y ait absolument aucune raison valable pour fermer les écoles, et que la situation était nettement stable pendant le premier trimestre ». Selon Belabed, ses services ont pris une batterie de mesures après la propagation du virus en 2020, ajoutant qu'un protocole sanitaire a été mis en place en coordination avec le ministère de la Santé que tout le monde était appelé a respecter sous peine de sanction.

SAHARA OCCIDENTAL

LE SONDAGE QUI FAIT MAL AU MAROC

Près de trois Espagnols sur quatre considèrent que le Sahara occidental doit être un territoire "totalement libre" et "indépendant" du Maroc, selon les chiffres publiés par un site spécialisé dans les sondages en Espagne et en Europe. Au total, 70,7% des participants au sondage sur un échantillon de plus de 120.000 personnes de différentes obédiences politiques estiment que le Sahara occidental "devrait être reconnu comme un territoire totalement libre indépendant", précise le site espagnol Electomania. Selon le même sondage, 54,4% sur l'échantillon objet de Sandage estiment que l'Espagne doit soutenir les Sahraouis dans leur lutte et leur guerre contre l'occupant marocain.

LE CÉDÉAO FRAPPE FORT AU MALI

SANCTION SOUVERAINE OU DICTÉE PAR L'EX-PUISSANCE COLONIALE ?

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont décidé de geler les avoirs maliens au sein de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de fermer les frontières entre le Mali et les États membres de l'organisation, mais aussi de suspendre les transactions avec Bamako, à l'exception des produits médicaux et des produits de première nécessité. La CEDEAO a également décidé de retirer les ambassadeurs de tous les pays membres du Mali ainsi que d'autres sanctions concernant l'aide financière. L'organisation régionale a tenu un sommet extraordinaire à Accra, au Ghana, et a entériné les décisions prises par l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) quelques heures plus tôt. Ce qui a poussé certains observateurs, très au fait des dessous de cartes, à se poser la question de savoir si cette sanction est souveraine ou dictée par l'ex-puissance coloniale, lorsqu'on connait les liens que les responsables de la Cédéao entretiennent avec l'Elysée ?

LIBYE : LES DESSOUS DE LA RENCONTRE SECRÈTE ENTRE MÉCHRI ET AGUILA AU MAROC

Le président de la chambre des députés, Aguila Salah, cherche de nouvelles alliances pour faire face au rapprochement entre Haftar et Bachagha et vise à faire chuter le gouvernement et le Conseil présidentiel actuels, en accord avec Méchri. De toute évidence, la Libye constitue un nouvau terrain de jeu pour Rabat. Ejecté de toute influence dans la région, il lui reste, avec l'aide discrète, mais connue des observateurs, de l'entité sioniste, très active en Libye, avec son homme dans le Cyrénaïque, le maréchal Khalifa Haftar.

TUNISIE-LIBYE : BAGHDADI AL-MAHMOUDI PRÉPARE SA RIPOSTE JUDICIAIRE

Aujourd'hui libre, l'ancien chef de gouvernement de Mouammar Kadhafi, emprisonné en Libye après avoir été extradé par la Tunisie, s'apprête à porter plainte contre Tunis. Bien que Baghdadi Al-Mahmoudi ait pris ses distances avec la politique, ses proches sollicitent régulièrement son avis à propos des questions libyennes. Cet ancien médecin qui vit désormais aux Émirats arabes unis est maintenant libre de circuler, notamment en Europe. Condamné à mort en 2015, il doit d'avoir la vie sauve à sa santé précaire, après près de huit ans de réclusion, de 2011 à 2019. Mais il n'oublie pas que son extradition de Tunis vers Tripoli en 2012 est à l'origine de ses déboires et compte porter plainte contre la Tunisie à travers les instances libyennes ainsi qu'auprès de la Cour pénale internationale, entre autres.

AYMANE AL-ZAWAHIRI : MORT OU VIVANT ?

Ayman al-Zawahiri, qui a été le médecin personnel du cofondateur d'al-Qaida et l'un de ses principaux lieutenants, et à qui il a succédé en 2011 à la tête de l'organisation djihadiste Al Qaida, après l'élimination de celui-ci par les forces spéciales américaines, continue d'alimenter les débats dans les cercles sécuritaires. L'intérêt de sa mort ou non a beaucoup d'intérêt et des répercussions indiscutables, dont principalement le rejet de l'Etat islamique par les affiliés à Al Qaida, puisque Al-Zawahiri a rejeté le « califat » du l'Etat islamique Daesh comme étant un groupe « usurpateur et illégitime ». Depuis dix ans, le chef d'al-Qaida, né en 1951 au Caire, se terre - ou se terrait - pour échapper au sort de son prédécesseur. Et l'on peut penser qu'il a réussi puisque, en décembre 2020, des rumeurs appuyées ont fait état de sa mort naturelle, des suites d'une maladie, mais rien n'est moins certain. Aujourd'hui, tant qu'il est là, il a interdit tout rapprochement avec les « khawarij takfiris ».

AU SAHEL, LA FRANCE COMPTE SES ÉCHECS

Jusqu'à fin novembre 2021, il a été impossible à la France d'échapper à la colère de la foule, à Téra, dans l'ouest du Niger, Barkhane a souffert pour échapper à la colère populaire. Déterminés à empêcher le passage d'un convoi de l'opération antiterroriste Barkhane - qui avait déjà été bloqué par la population quelques jours plus tôt au Burkina Faso -, les protestataires ont caillassé les véhicules, élevé des barricades de pneus puis les ont enflammées, et brandi une banderole où l'on pouvait lire "A bas la France". L'assaut a duré cinq heures et coûté la vie à trois manifestants. Un électrochoc pour Paris, qui n'augure rien de bon pour 2022. L'année s'est, de surcroît, achevée sur une fâcheuse nouvelle : l'arrivée au Mali des Russes, que l'Elysée voit d'un très mauvais œil. Il est vrai que Macron compte sur un nouveau « coup d'éclat » au mali pour reprendre pied. Mais quel en sera le coût ?

UN GRAND FICHIER AU NIVEAU DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR LIÉ À L'ÉTAT CIVIL ET AU REVENU

Le ciblage des subventions dans sa «phase terminale»

Une des chantiers de l'année 2022 sera sans contredit celui du ciblage des subventions. Jusqu'à présent, et pour des motifs dont on a abondamment parlé, les aides sociales ont profité à tous, au chômeur et au petit salarié comme au riche et à l'homme d'affaires ; ce qui a constitué une aberration en soi. Aujourd'hui, le ciblage des subventions devrait aller vers ceux qui le méritent, les démunis en priorité.

C'est ce qu'avait explicité le directeur générale du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Faid, qui s'est exprimé sur les mesures de ciblage des subventions introduites dans la Loi des Finances 2022, lors d'une journée d'information sur « les nouvelles dispositions de la LF2022 », organisée par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie. Faid a rappelé le consensus sur la nécessité de la réforme de ce secteur qui concerne trois familles de produits englobant 12 produits. Il a également rappelé que le coût de ces subventions, dites « universelles », est de 1 942 milliards de dinars dont 80 % concernent les produits énergétiques, soit près de 1.530 milliards dzd. Pour ce faire, le DG du Budget a indiqué que le système national actuel de subventions allait connaître un changement, via des outils numériques statistiques et techniques. « On travaille sur le système d'information avec l'appui de modèles de ciblage calculables ajouté à un grand fichier au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Aménagement du Territoire, lié à l'état civil et au revenu », a-t-il détaillé. De plus, le futur programme de subvention ciblé s'appuiera, a-t-il expliqué, sur un système déclaratif permettant aux ménages de déclarer leurs moyens éligibles à la compensation monétaire. Par la suite, des contrôles seront opérés au niveau local et national, et ce, en aval. « Cela va se faire de manière progressive de manière à avoir une adhésion de la population a cette procédure », a-t-il soutenu.

Faid a fait savoir que « malgré le contexte économique mondial difficile, l'Etat a maintenu ses engagements » envers le citoyen et envers l'économie nationale, à travers la LF 2022, incluant notamment un budget d'équipement (de près de 3.500 milliards de dinars, ndlr) supérieur à celui de l'exercice précédent (2798,5 milliards DA) réparti sur les différents secteurs notamment ceux de l'éducation, de la santé et de l'eau, considérés, a-t-il dit, comme des priorités. De plus, le DG du Budget a souligné les réformes apportées par la LF 2022, mettant en avant les aspects liés à la rationalisation des dépenses, plaidant pour une implication graduelle des entreprises économiques dans les projets d'équipement du pays pour réduire la pression sur les ressources de l'Etat.

« Nous préparons tout un écosystème pour que l'entreprise crée l'emploi, ce n'est pas la vocation de l'Etat, qui doit financer ses activités régaliennes », a-t-il noté, ajoutant que la préparation du projet de loi concernant le partenariat public-privé a pour objectif d'aller dans ce sens. Selon le DG du Budget, l'état a engagé des réformes en profondeur dans sa manière de financer ses activités. La réforme budgétaire, a-t-il rappelé, vise à changer de paradigme, passant du « budget programme » à « budget résultat ».

I.M. Amine

A LA VEILLE DE L'ENTRÉE EN LICE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPORTE SON SOUTIEN AUX « VERTS »

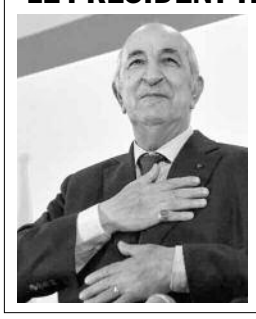

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a téléphoné au président de la FAF, Charaf-eddine Amara, quelques heures avant que l'équipe nationale n'entre dans la bataille de la Can 2021. Amara a affirmé dans une déclaration à la télévision algérienne : « J'ai reçu un appel du président de la République, dans lequel il a réaffirme son soutien et ses encouragements à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations, et a souhaité le succès à l'équipe nationale ». Il a poursuivi : « Le président Tebboune s'est également enquis de l'état de santé des journalistes qui ont été agressés à Douala.

I.Med

DÉCÈS D'ABDELKRIM KERROUM :

Le message de condoléances de Tebboune à la famille du moudjahid

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid et ancien footballeur, Abdelkrim Kerroum, l'un des héros qui ont hissé haut le drapeau de l'Algérie au sein de l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN).

« A la famille du défunt Abdelkrim Kerroum. Allah Tout-Puissant a voulu que le Moudjahid Abdelkrim Kerroum, l'un des sportifs et membres emblématiques de l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN), quitte ce monde », a écrit Tebboune dans son message de condoléances.

« Avec sa disparition, l'Algérie et la scène sportive perdent l'un de ses héros qui ont hissé haut le drapeau national sous la bannière du Front de libération nationale et fait retentir fort la voix de la justesse de la cause nationale, présageant de l'approche de la victoire, de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale », a-t-il poursuivi. "En cette douloureuse épreuve, je tiens à vous adresser ainsi qu'à l'ensemble de la famille sportive, mes sincères condoléances et mes profonds sentiments de compassion et de sympathie, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.", a-t-il conclu dans son message.

R.I.

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui

Arrêter le «copinage» dans la communication institutionnelle

Alors que le gouvernement s'attelle à faire de l'année 2022 celle du décollage économique, de la protection du produit national, de la hausse des salaires et de la création des emplois, des voix malveillantes s'élèvent çà et là encouragées, il est vrai, par les pénuries actuelles de certains produits pour distiller leur venin et annoncer des jours à venir douloureux pour les Algériens. Les « fake news » et les mauvaises nouvelles sont en train de s'imposer de plus en plus dans les discussions publiques au point de jeter plus de désespoir parmi la population. Trouvant le terrain libre, faute d'une communication gouvernementale offensive, permanente et convaincante, les « contrebandiers de l'information » décidés à saper le moral des Algériens et à provoquer leur colère propagent toutes sortes d'informations pétries dans l'approximation et le mensonge. Ce n'est pas un hasard, si cette campagne insidieuse de mensonges et de fake-news favorisée par des pénuries visiblement simulées, est lancée en ce début de janvier. La réussite par le président Tebboune du renouvellement total de l'édifice institutionnel et l'entame d'un renouveau économique réel basé sur le protectionnisme et le délaissement de l'économie rentière, n'est pas du goût de ceux qui destinaient l'Algérie à des scénarios catastrophistes à l'exemple de celui de la Syrie. Aussi tentent-ils par tous les moyens d'inoculer le virus du désespoir et du désenchantement parmi les Algériens pour les surchauffer en prévision du 3e anniversaire du Hirak. Il y a actuellement un rabattage bien ordonné, pour rameuter les citoyens et les pousser à sortir dans les rues. Les fake-news et les mensonges qui parviennent actuellement par divers réseaux à la population ne peuvent être combattus que par la vérité. Et c'est là, le rôle des autorités et des médias. Le Gouvernement doit revoir sa communication. Un point de presse hebdomadaire du porte-parole du gouvernement avec les médias nationaux est indispensable pour contrecarrer ces campagnes hostiles qui n'ont d'autres buts que de créer le chaos. Les porte-paroles de la présidence, du gouvernement, les chargés de communications auprès des différents ministères doivent être tous au front et informer régulièrement les citoyens. Il faut arrêter le « copinage » en matière de communication institutionnelle. La nature a horreur du vide. Quand le terrain de l'information est déserté par les autorités, c'est tout à fait logique que les autres s'en emparent ! La bataille actuelle doit être menée sur le terrain de l'information ! Les complots et les campagnes hostiles contre le pays ne peuvent être éventés et étouffés que par une communication officielle crédible et permanente. Si les rumeurs autour de la fin des subventions, des pénuries, de la hausse des prix... sont en train de gonfler c'est qu'il y a des dysfonctionnements et de la confusion dans la communication officielle! Aussi est-il vivement recommandé d'améliorer en urgence les stratégies de communication officielles.

Z. M.

LE DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE DÉPLOIE UNE STRATÉGIE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN POMME DE TERRE EN PRÉVISION DU RAMADHAN

RENFORCEMENT DE LA RÉGULATION ET LE STOCKAGE DE LA PÉRIODE DE SOUDURE

Par Zacharie S Loutari

Le dernier communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural publié sur son site officiel indique que le chargé du département, Abdelhafid Henni s'est exprimé au cours d'une réunion de travail consacrée à la régulation et le stockage de la pomme de terre en prévision de la période de soudure coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan., appelantles professionnels et les opérateurs à doubler d'efforts en vue de renforcer le stock de régulation de la pomme de terre afin de répondre aux besoins de consommation, notamment durant la période de soudure s'étalant entre mars et avril.

Lors de cette même réunion ; le chargé du département de l'Agriculture a mis l'accent sur le rôle de la concertation entre tous les acteurs de la filière pomme de terre dans la préservation des acquis et la mise en place d'un mécanisme de régulation efficace visant la préservation des revenus des producteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs.

Rassurant que toutes les mesures ont été prises pour accompagner les producteurs et les opérateurs sur le terrain et répondre à leurs préoccupations dans la concertation et la transparence, le ministre a mis en exergue l'importance de la déclaration des stocks constitués pour permettre une meilleure visibilité sur les quantités réelles stockées et assurer une régulation efficace du marché.

La même sourcesouligne que le ministre de l'Agriculture et du développement rural a recommandé à, cet effet, la tenue de réunions périodiques avec les acteurs de tous les segments de la filière afin de prendre en considération leurs propositions et répondre à leurs préoccupations, a fait savoir le ministère.

A préciser qu'ont pris part à cette réunion, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre (CNIFPT), le représentant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le nouveau directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV) ainsi que les responsables des groupes économiques (AGROLOG et GEVAPRO).

APRÈS LA DÉVALUATION DU DINAR, IL TABLE SUR LA FISCALITÉ ET LES COUPES SUR LES FONDS DES SUBVENTIONS

LES RISQUES CALCULÉS DU GOUVERNEMENT

La loi de finances 2021 avait tablé sur une dépréciation progressive du dinar sur trois ans : un taux de 142 dinars pour un dollar américain en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023.

Par Zacharie S. Loutari

Une politique monétaire déployée par l'actuel chef du gouvernement, également ministre des finances, Aïmane Benabderahmane, basée sur une poursuite de la dévaluation du dinar destinée à gonfler les recettes fiscales pétrolières par effet de change. Dans la pratique, le gouvernement soucieux de freiner la chute grandissante des rentrées pétrolières au moment où les dépenses publiques étaient en nette augmentation de 10 %. Cependant, ces dévaluations n'ont pas été faites, comme il est de tradition, pour attirer les investisseurs et favoriser les exportations hors hydrocarbures, mais seulement pour doper le budget de l'État par l'effet de la conversion en dinars des recettes pétrolières libellées en dollars. Ce qui en soit était une erreur dont les méfaits commencent à se faire sentir à partir des deux derniers mois de 2021.

Concrètement et grâce à ce gonflement artificiel des recettes budgétaires, le gouvernement a certes pu, sans trop de difficultés, payer ses trois millions de fonctionnaires, les transferts sociaux et autres soutiens des prix de produits de large consommation.

Mais confronté à une crise qu'à perduré la crise sanitaire le gouvernement et malgré cette mesure de dévaluation n'a pas pu continuer à dépenser sans compter pour maintenir la paix sociale, et tout indique qu'il ne le pourra pas pour bien longtemps.

La finalité a été que cette politique monétaire a impacté lourdement le tissu productif ainsi que les ménages, et la grande problématique qui gangrène notre appareil économique reste le fait que la monnaie nationale demeure gérée administrativement afin de réaliser des objectifs à très court terme.

En réalité ce sont principalement les entreprises de production qui endossent les méfaits du glissement de la monnaie nationale par rapport à l'euro et au dollar dans la mesure où nos opérateurs nationaux restent tributaires des marchés étrangers dont ils importent les matières premières à l'international moyennant un paiement en devise de leurs fournisseurs.

Evidemment, ces pertes au change, les ces entreprises les ont reporté sur le prix de vente des produits manufacturés, et les effets de cette dépréciation n'avaient pas tardé pour trainer une inflation qui s'est élargie pour toucher une grande partie des produits non subventionnés.

Il est connu que la dévaluation reste un instrument qui sied aux pays producteurs et à forte capacité d'exportation, c'est en effet, une arme à utiliser en cas de crises du capitalisme, attendu que la monnaie reste le principal levier d'insertion dans les échanges mondiaux.

La dévaluation est l'outil le plus prisé dans le cas des économies exportatrices.et le bon sens laisse à penser qu'une monnaie faible est le bon choix en matière de commerce extérieur dans la mesure où le taux de change, en se dépréciant, sert de levier pour doper les exportations et réduire les importations. La dévaluation est en principe sensée rendre les produits fabriqués localement moins chers pour les acheteurs étrangers et les exportations deviennent plus compétitives, ainsi, comme conséquence de la perte d'attrait des produits étrangers devenus plus chers et la balance commerciale peut ainsi virer vers l'équilibre.

Ce qui est loin d'être le cas pour l'Algérie qui avait tout intérêt à maintenir la valeur de sa monnaie de sorte à encourager les entreprises à utiliser leurs ressources pour améliorer l'innovation et la productivité, donc leur compétitivité.

LA NUMÉRISATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION, PRIORITÉ ABSOLUE POUR LA RÉFORME SANITAIRE

Le plaidoyer du Pr Nibouche

Au lendemain de la conférence nationale sur la réforme du système sanitaire, beaucoup de voix se sont élevées pour proposer, selon les expériences vécues, des plans d'action à même de hisser la Santé en Algérie vers le haut. Un de ceux qui ont porté leur voix en proposant à la tutelle des méthodes opérationnelles rigoureuses et concrètes, le professeur Djamel-Eddine Nibouche, chef de service de cardiologie au centre hospitalo-universitaire Nafissa Hamoud (ex-Parnet). En effet, à la clôture du séminaire national sur la réforme du système sanitaire, le professeur Djamel-Eddine Nibouche, a plaidé hier, pour une réforme urgente et indispensable, mais qui doit absolument se concrétiser sur le terrain.

En cela, il rappelle les lois sanitaires successives, dont au moins la dernière qui remonte à 2018, qui sont restées à ce jour sans textes d'application. Après un constat sans appel, par ailleurs déjà établi et connu par tous, l'invité de la Rédaction de la Radio Algérienne, s'est longuement étalé sur la manière dont doit être menée cette réforme en avançant une véritable feuille de route touchant à tous les aspects d'organisation.

Il a notamment mis l'accent sur la nécessité absolue d'une numérisation tous azimuts pour une meilleure organisation et efficacité des missions des différents acteurs.

I.Med

LES DESSOUS DE LA RENCONTRE SECRÈTE ENTRE MÉCHRI ET AGUILA AU MAROC

Les calculs de Rabat, les atouts d'Alger et le jeu des stratégies

Plusieurs acteurs et puissances étrangères jouent en Libye des rôles allant des plus décisifs au plus insignifiants ; mais comme le jeu des alliances et des mésalliances ne cessent pas en cette période, les rapports de force sont en continuelle formation/déformation. Ainsi, les Etats Unis, le Qatar, les Emirats, le Maroc, la France, Israël, la Russie, la Turquie, l'Italie, l'Allemagne, l'Egypte et…l'Otan, y ont des menées, en clairs ou en crypté.

Par Fayçal Oukaci

Un des modus operandi en crypté a été récemment la rencontre secrète qui a réuni, au Maroc, Khaled Méchri, président du Haut Conseil d'Etat, avec Aguila Salah, président de la Chambre des députés. Si cette réunion semble avoir pour objectif, directement ou indirectement, le rétablissement du partenariat politique entre les deux Conseils, elle a aussi des ambitions différentes non avouées, tant pour le duo Aguila-Salah que pour les puissances qui les téléguident.

La tenue de cette réunion, qui n'est pas décisive, mais qui demeure importante (il ne faut jamais mésestimer même les plus petits schémas en stratégie), a été soutenue par diverses parties, dont Israël qui a insisté pour sa tenue au Maroc. L'objectif premier de la réunion aura été son effet d'annonce, pour contrebalancer les points engrangés tant en Libye qu'ailleurs dans l'espace maghrébin par l'Algérie. Le fin fond de l'affaire demeure, bien sûr, la présidentielle qui devrait unir les Libyens autour d'un seul président, légitime et accepté par tous. L'enjeu étant de cette importance, plusieurs puissances étrangères tentent de peser lourd sur le cours des événements pour avoir en main le n° 1 de la Libye de demain. Et chaque candidat en Libye essaye de s'entourer de l'aide et de la bienveillance de puissances étrangères, sachant qu'il est assis, même étant président à Tripoli, sur un siège éjectable s'il ne se barricade pas derrière une puissance. On a bien vu que si le gouvernement de Tripoli est en place c'est grâce aux drones turcs qui avaient repoussé et humilié l'avancée du maréchal Haftar sur la capitale.

LE JEU FOURBE DU MARÉCHAL

La candidature de Seïf al-islam Kadhafi semble avoir chamboulé les plans de Haftar et consorts. Seïf, véritable « boite noire » de son père, en sait des choses sur tout et sur tous. Sur le jeu fourbe de Haftar, en premier lieu.

Donc, priorité a été « donnée » en Libye même, par des parties étrangères, pour son élimination. Proche de l'Algérie, qui avait refusé la remise de la Libye clé en main entre les mains des leaders du Gicl, principaux meneurs, à l'image de Abdelhakim Belhadj, de la rébellion franco-atlantiste, Seïf est d'abord, l'ennemi du maréchal, et de ce fait, de ses parrains franco-israéliens, l'Egypte ayant adopté depuis lors, une démarche politique plus légitimiste, et donc, plus proche de celle de l'Algérie.

Si d'aucuns estiment que le président de la chambre des députés, Aguila Salah, cherche de nouvelles alliances pour faire face au rapprochement entre Haftar et Bachagha et vise à faire chuter le gouvernement et le Conseil présidentiel actuels, en accord avec Méchri, d'autres observent les alliances contre-nature avec Haftar avec la méfiance qui sied à ce type d'accords « contractuels ». Haftar n'a pas fait le voyage marocain, mais a envoyé son homme-lige, de même qu'il n'est pas parti en Israël contracté des appuis, mais a bel et bien délégué son fils, devenu son conseiller, pour ce faire.

La rencontre Méchri-Aguila était informelle mais fondée sur le pouvoir et l'influence de l'homme fort de l'est au sein de la Chambre des députés.

Une des curiosités de cette réunion secrète entre Méchri et Aguila, tenue la semaine passée, qu'elle a été à peine dévoilée par des médias internationaux. Son importance, pour Alger, réside dans ce qu'elle intervient dans un contexte particulier, celui de la recherche de l'élaboration d'une nouvelle « feuille de route libyenne ».

La visite de Aguila Salah en Algérie, en sa qualité de président du Parlement, trois mois avant la date de l'élection, avait laissé transparaitre un certain rapprochement avec Alger, ce qui, dans l'esprit des puissances pro-Haftar, ne présageait rien de bon. Cela peut, en partie, expliquer le pourquoi du caractère secret de la rencontre au Maroc. Un des principes de l'influence en stratégie réside dans les effets laissés par la « dernière » phase d'un processus. De toute évidence, aucun détail n'a été dévoilé au sujet de cette réunion de même qu'aucun élément palpable n'a été dévoilé ; on ne sait pas non plus si une nouvelle feuille de route a été tracée. Cependant toute cette discrétion absolue en dévoile l'enjeu et l'importance.

Des sources disent qu'une pression a été mise sur Aguila pour qu'il cède sur l'exclusion du Conseil d'Etat dans l'élaboration des lois électorales et en matière de priorité du referendum sur la constitution avant d'aller aux élections.

Selon des sources dans lesquelles a puisé le très informé Agance Anadolu, toujours très au fait de l'information libyenne, l'ancien conseiller politique du Haut Conseil d'Etat, Achraf Choh, a évoqué des contacts entre Méchri et Aguila, à l'initiative de l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, pour former un nouveau Conseil présidentiel qui sera présidé par Aguila Salah avec Méchri comme membre, tandis que Bachagha dirigera le nouveau gouvernement. De plus, les élections seront reportées de 24 mois.

UN INVITÉ-SURPRISE NOMMÉ SEÏF AL-ISLAM

On sait tous que Haftar se serait opposé à la candidature de Aguila à l'élection présidentielle, même si ce dernier avait insisté à s'y engager, malgré l'intervention de l'Égypte pour jouer le rôle de médiateur entre les deux personnalités, en les accueillant au Caire, et la tentative égyptienne de convaincre Aguila Salah de se retirer de la course à la présidentielle.

Haftar et Aguila, c'est comme Zemmour et Le Pen en France : la candidature de l'un grignotera sur les chances de l'autre : donc un des deux candidats doit disparaitre. Haftar estime que que Aguila Salah va le gêner dans le Cyrénaïque, de même qu'il cherche « par tous les moyens » à empêcher l'entrée en lice de Adelhamid Dbeibeh, Chef du gouvernement d'Union, mais encore plus de Seïf al-Islam Kadhafi. La paix au Maghreb, comme son chambardement, sera tributaire de se qui se passera en Libye. La paix, comme la guerre, se construit sur des stratégies. Alger dispose déjà du crédit du peuple libyen, ce qui est inestimable, mais insuffisant. Elle dispose encore de la légitimité du voisin, ce qui n'est pas le cas pour les autres puissances en jeu en Libye.

Elle a à son crédit d'avoir déjà concocté des plans de paix et pu avoir l'accord de tous les acteurs essentiels en Libye de se réunir autour.

Il est vrai qu'Israël, lors de l' « incursion » de Bernard-Henry Levy à Tarhouna, a laissé une impression d'avoir son clan et ses troupes de « contras » à l'intérieur même de la Libye, tout autant que le Qatar et la Turquie, mais il est vrai aussi que l'entité sioniste, s'il elle peut « grenouiller » avec certains chefs locaux, ne peut jouer en clair avec la population libyenne, qui rejette dans son ensemble toute action israélienne sur son sol.

F. O.

CNA

OCTROI D'AGRÉMENTS À DEUX SOCIÉTÉS POUR L'ACTIVITÉ TAKAFUL

Le marché des assurances en Algérie s'enrichit, par l'octroi récent de nouveaux agréments, à la société Générale Assurance Méditerranéenne « GAM » et à la société « CARDIF EL-DJAZAIR » pour l'activité Takaful, indique le Conseil National des Assurances (CNA).

« Le dispositif relatif à l'assurance Takaful en Algérie, mis en place par la Loi de Finances 2020, notamment dans l'article 103 « autorisant les sociétés à exercer les activités d'assurance sous la forme Takaful », a été consolidé, en 2021, par le Décret exécutif n°21-81 du 23 février 2021, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'assurance Takaful. Ce texte instaure un modèle flexible permettant l'exploitation de l'assurance Takaful soit par une société d'assurance exerçant, exclusivement, des opérations d'assurance Takaful ou par l'ouverture de fenêtres au sein d'une société d'assurance exerçant des opérations d'assurance traditionnelles », indique le CNA.

La même source précise que conformément à l'article 14 du décret exécutif n°21-81 du 23 février 2021, les polices d'assurance Takaful sont soumises au visa prévu par les dispositions de l'article 227 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995, modifiée et complétée. La demande de visa doit être accompagnée d'un certificat de conformité des produits d'assurance Takaful aux préceptes de la Charia islamique, délivré par l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique.

Le CNA rappelle que les dispositions de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances, sont complétées par un article 203 bis, qui précise que : les sociétés d'assurance peuvent, également, exercer les opérations d'assurance sous la forme Takaful. L'assurance Takaful est un système d'assurance basé sur un mode contractuel auquel adhèrent des personnes physiques et/ou morales appelées « participants ». Les participants qui s'engagent à s'entraider, en cas de réalisation du risque ou au terme fixé au contrat d'assurance Takaful, procèdent au versement d'une somme à titre de donation, appelée « contribution ». Les contributions, ainsi versées, permettent la création d'un fonds appelé « fonds des participants » ou « compte des participants ». Les opérations et les actes liés à l'activité d'assurance Takaful obéissent aux principes de la Charia islamique qui doivent être respectés. Les conditions et modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

M. D.

PÉNURIE D'HUILE DE TABLE

3 378 interventions contre les spéculateurs et 4 opérateurs suspendus

Le directeur général de la régulation et l'organisation des marchés au ministère du commerce, Sami Koli, a révélé que les services de contrôle, en collaboration avec les services de sécurité, ont enregistré jusqu'à hier 3 378 interventions pour lutter contre la spéculation sur l'huile de table, ce qui a permis de dresser 34 procès verbaux contre des spéculateurs et 4 opérateurs ont vu leur approvisionnement suspendu.

Le même responsable a également révélé, lors de son intervention sur les ondes de la radio Chaine, des transactions commerciales sans factures supérieures à 80 millions de dinars. Il a cet égard réfuté toute explication liée à la pénurie ou à une rupture totale d'approvisionnement. M. Koli préfère plutôt parler d'un manque lié à un déséquilibre entre l'offre et la demande.

À cela s'ajoute, selon lui, la spéculation et le stockage excessif de ces produits alimentaires de large consommation. Interrogé sur la pénurie de l'huile de table, Sami Koli a expliqué d'emblée que la priorité du ministère est d'assurer un approvisionnement régulier du marché.

Sami Koli a indiqué que du 4 au 9 janvier 12.941, 65 tonnes d'huile de table, soit plus de 13 millions de litres, ont été mises sur le marché. Il a également souligné que deux d'opérateurs économiques, à Oran et à Annaba, ont investi dans la production de la matière première de l'huile de table, ce qui a permis de satisfaire plus de 60% de la demande.

M. Koli a affirmé que six opérateurs économiques ont investi dans le raffinage de la matière première pour produire l'huile de table. L'interlocuteur a expliqué que les pénuries des produits de large consommation étaient dues à plusieurs facteurs, notamment la hausse du fret, taux de change du dinar, la disponibilité des conteneurs ce qui a incité les consommateurs au niveau national à adapter leur comportement.

Sami Koli a indiqué que les services du ministère observent ces pressions sur les prix au début de l'année et avant le mois de Ramadan. Il a préféré parler de perturbations qu'il explique par la contrebande de l'huile de table vers les pays voisins

Concernant le stockage de la matière première, notamment au niveau des deux opérateurs économiques, il est estimé à 26.400 tonnes, soit l'équivalent de 25.344 tonnes de l'huile de table.

Meriem.D

LE LAIT EN BOITE ET SES DÉRIVÉS DE PLUS EN PLUS RARE

Une crise bientôt résolue ?

La nouvelle année commence sur un fond de pénurie et de hausse de certains produits de consommation. Après l'huile de table, voila que le citoyens doit faire face à l'indisponibilité du lait en boite et de certains de ses dérivés.

En se rendant dans certains commerces, nous remarquons tout de suite les frigos et les étales quasi vide. Les yaourts, le fromage ou encore le lait chocolaté se font de plus en plus rare, ce qui pousse les citoyens à s'inquiéter. Nous avons, a cet effet, questions certains de ces commerçant sur le manque de ces produits. Nous avons alors reçu la même réponse de tout le monde « les producteurs le font exprès afin d'augmenter les prix ».

Alors que du côté des producteurs, cette pénurie est due au retard de six mois, de l'importation de la poudre de lait. Ils expliquent que les services du ministère de l'agriculture en tardé à distribuer les autorisations sanitaires, nécessaire pour les opérations d'importation. Une démarche qui a fini par se concrétiser pourtant, le 22 décembre dernier. Il à noter que le producteur doit attendre au moins un mois pour recevoir sa matière première et près de deux mois pour reprendre la production.

Le vice-président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a précisé au sujet de cette pénurie du lait que certains produits possèdent déjà une autorisation d'importation au préalable. Cela, au-delà des registres de commerce et autres certificats relatifs

à l'activité. Celle liée à l'importation des produits de consommation et des produits cosmétiques.

De ce fait, il a révélé que la suspension a eu lieu en septembre dernier. Par conséquent, cet arrêt dans le secteur a causé un retard de deux (02) ou trois (03) mois pour certaines denrées. Chose qui a conduit à cette pénurie qu'on a pu observer récemment. Cependant, le responsable tient à se montrer rassurant.

Hausse des prix

Cette fois, le problème du manque de ce produit dans les commerces est causé par la suspension, pendant quelques mois en 2021, de l'importation de la poudre de lait. Résultat : des usines comme Tchin-Lait, plus grand producteur de lait en boîte, ont arrêté de produire, après avoir épuisé leurs stocks de matière première.

Dans les magasins d'Alger, le lait en boite n'est pas en rupture totale. Il est disponible dans certains magasins, mais son prix s'est envolé. Le lait de la marque Soummam se vend à 125-130 dinars la boite contre 100 dinars l'unité, avant la crise. Les commerçants justifient cette hausse par l'augmentation du prix du lait en boîte chez les grossistes.

Le premier ministre Aïmene Benabderrahmane promet un « retour à la normale » dans les prochains jours.

Au fait, le vice-président de l'ANCA a indiqué que cette crise de lait devrait prendre fin d'ici le mois de février prochain. En sus, le même intervenant a ajouté que cette pénurie est due au fait que le pays manque d'investissements dans le domaine des vaches laitières. Même si ce domaine a connu une vraie évolution durant ces dernières années.

En outre, il a aussi souligné le fait que les usines spécialisées dans la production des produits laitiers contribuent de façon directe à la hausse de la demande de lait de vache. Que ce soit auprès des agriculteurs ou des investisseurs. Par ailleurs, l'importateur a aussi révélé que le pays pourra certainement observer d'autres pénuries, à cause de la suspension des licences d'importation.

Meriem. D

Tamanrasset/In-Guezzam

32 enseignants de langue amazighe en session de formation

Trente-eux enseignants de langue amazighe, issus des wilayas de Tamanrasset et In-Guezzam, sont en session de formation à Tamanrasset sur les techniques d'utilisation des études technologiques et numériques dans la promotion de la langue amazighe en milieu éducatif.

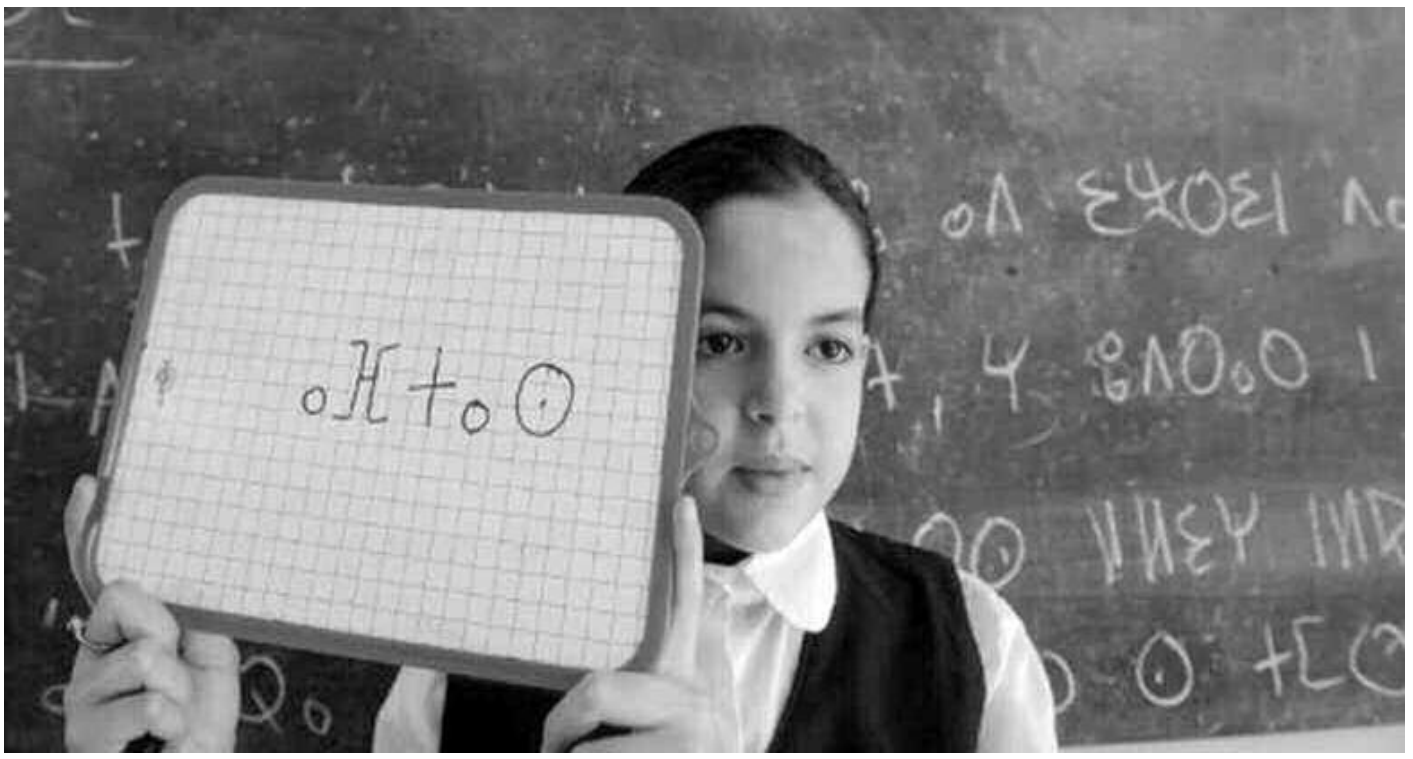

Cette session de formation, qui se déroule au Collège d'enseignement moyen "Ahmed Hebbadi" au quartier Tafsit, s'inscrit dans le cadre du programme de célébration de Yennayer (nouvel an amazigh) ayant débuté dimanche à Tamanrasset, sous le haut-patronage du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

La session de formation, qui s'étale sur quatre (4) jours, porte sur des informations pratiques s'articulant autour de quatre (4) applications électroniques permettant aux enseignants une préparation moderne et facile de leurs cours, pour les dispenser aux élèves et/ou les diffuser sur les réseaux sociaux pour les personnes désirant les télécharger et en bénéficier à distance, a expliqué l'encadreur Ali Zaidi, chercheur au Centre national de recherche en langue et culture amazighes.

Les informations techniques prodiguées lors de cette session se répercuteront "positivement" sur le mode d'enseignement de la langue amazighe et sur l'assimilation des élèves, en plus de faciliter le développement des capacités cognitives chez l'apprenant mais aussi de l'enseignant à travers la création de contenus numériques, a-t-il déclaré.

De son côté, Tewfik Djarroud, concepteur d'applications informatiques et encadreur aussi de la session de formation, a affirmé que l'intérêt de ce mode d'enseignement se base sur l'utilisation à la fois du son, de l'image et du texte, pour créer des contenus de formation et supports numériques adaptés au produit pédagogique souhaité, en plus d'offrir des opportunités de montage de micro-entreprises spécialisées dans le développement d'applications destinées à la promotion de la langue amazighe au niveau local.

Des bénéficiaires de cette session de formation ont salué l'initiative en soulignant qu'elle contribuera à consolider leurs capacités en matière d'enseignement et d'accompagnement des élèves.

AADL-CONSTANTINE

DÉBUT DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE 981 LOGEMENTS À MASSINISSA

Les travaux de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel de 981 logements, au pôle urbain Massinissa, dans la wilaya de Constantine ont été lancés, a indiqué avant-hier, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG-Ali Mendjeli). "Le chantier de raccordement de 981 logements type AADL a été lancé", a précisé à l'APS, le responsable de la SADEG-Ali Mendjeli, Abdellatif Belahreche précisant qu'un montant de l'ordre de 22 millions de dinars a été mobilisé pour concrétiser ce projet. M. Belahreche a, dans ce sens, ajouté que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour parachever le projet dans les délais impartis. Soulignant que la SADEG-Ali Mendjeli œuvre à satisfaire toutes les demandes formulées en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, M. Belahreche a indiqué que d'autres projets dont celui des 400 logements du programme de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), implanté à l'Unité de voisinage (UV) 18 à la circonscription administrative Ali Mendjeli et celui de 100 logements du programme LPA (logements promotionnels aidés) dans la commune d'Ouled Rahmoune étaient également en cours de raccordement aux deux réseaux. Il n'a pas manqué de rappeler la bonne volonté de ses services d'accompagner, en 2021 les différents chantiers, implantés dans les cinq (5) communes relevant de la compétence de la SADEG-Ali Mendjeli, qui s'est soldée par le raccordement aux réseaux d'énergie de 10.000 logements de différentes formules. M. Belahreche a, dans ce sillage, cité la mise en service des réseaux de gaz et d'électricité au profit des 4.000 logements dans la commune d'Ain Abid et 450 logements au pôle urbain Massinissa, des programmes de l'OPGI.

R. E.

MÉDÉA

Exportation de 25 tonnes de laiton vers la Turquie

Une cargaison de vingt-cinq (25) tonnes de laiton, fabriqué par l'entreprise « Arab Metal », sise à la zone industrielle de Oued-Harbirl, ouest de Médéa, a été exporté avant-hier vers la Turquie, dans le cadre de la promotion des exportations, ont annoncé les services de la wilaya. Cette opération est la première du genre, menée par cette entreprise, spécialisée dans la transformation de métaux, en particulier le laiton, un mélange de cuivre et de zinc, "très demandé" sur les marchés étrangers, a indiqué la même source, ajoutant que d'autres cargaisons devraient être exportées dans les prochaines semaines. L'entreprise « Arab Métal », installée, depuis 2021, au niveau de la zone industrielle de Oued-Harbil, dispose d'une capacité de production estimée à 8500 tonnes/an de laiton et de cuivre, commercialisée principalement sur le marché national. Celle-ci compte s'orienter, à faveur des facilités accordées par les pouvoirs publics, à investir les marchés extérieurs, avec la perspective d'une augmentation de la production, appelée à doubler, dans un futur proche, pour atteindre 1500 tonne/an, a-t-on conclu.

R. E.

BISKRA

Promouvoir l'investissement pour se positionner sur le marché étranger

Les participants au Salon des produits agricoles et de la promotion des exportations qui se tient du 8 au 10 janvier courant au Complexe thermal Sidi Yahia de Biskra, ont mis l'accent sur l'impératif de promouvoir l'investissement pour réussir à se positionner sur le marché étranger.

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri a indiqué à ce propos que "l'Algérie qui a enregistré des progrès en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures œuvre aujourd'hui à valoriser ses potentialités sur les marchés étrangers en développant un environnement favorable aux exportations et en offrant un climat d'affaires propice mais aussi en accordant plusieurs avantages aux investisseurs en sus de la création de zones de libres échanges". M. Nasri a également souligné que la promotion du produit local à l'étranger et la volonté politique devraient permettre d'augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures, affirmant que l'investissement productif et diversifié devrait favoriser davantage l'exportation.

Il a rappelé que l'Algérie qui exportait à peine pour 40 millions dollars de produits ferreux a réussi aujourd'hui à vendre les produits ferreux pour près d'un (1) milliard de dollars et occupe aujourd'hui la 3ème position à l'échelle mondiale en termes d'exportation des dattes dont la quantité exportée a triplé alors qu'elle se plaçait à la 9ème place.

Rabie Djoudi, représentant du groupe Tahraoui a relevé que le produit algérien notamment agricole est demandé sur les marchés étrangers européens et asiatiques notamment, relevant la bonne qualité des produits agricoles exportés.

M. Djoudi a jugé nécessaire de lever certains verrous entravant toute opération d'exportation telle la hausse des frais de transport et l'absence des conditions de stockage pour certaines marchandises, notamment.

Le représentant de l'entreprise de production de biscuit de Sidi Okba (Biskra), Boubaker Bouras a estimé, quant à lui que la nouvelle stratégie économique a permis d'ouvrir des perspectives économiques prometteuses notamment avec l'encouragement de l'investissement productif et la promotion des exportations hors hydrocarbures.

M. Bouras a mis également l'accent sur "la nécessité d'élargir les investissements pour assurer la pérennité du produit local et d'honorer les engagements pris avec les partenaires étrangers. Dans ce contexte, le propriétaire de l'entreprise Ghazel d'exportation des dattes, Azzedine Ghazel a souligné quant à lui qu'offrir des produits locaux en quantités suffisantes pour couvrir le marché national et passer à la phase de l'exportation, doit être précédé par des études des marchés notamment étrangers sans omettre la nécessaire coopération entre les exportateurs. Le Salon des produits agricoles et de la promotion des exportations réunit plus de 80 exposants de plusieurs wilayas présentant divers produits agricoles et industriels. Le Salon est organisé conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Ziban et la Chambre agricole de Biskra.

M. H.

EN 1964 L'ALGÉRIE ÉTAIT

De quoi vivaient les Alg

Les documents exclusifs que vous allez lire, certainement pour la première fois, sont tirés du livre de Georges Mutin «LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALGÉRIE EN 1964». Au cours de ces années, le commerce extérieur a pris une place de plus en plus importante dans l'économie algérienne.

Le volume des échanges passe de 357 milliards de francs (anciens) en 1954, à 743 en 1959 et à 7,8 milliards de francs (nouveaux) en 1962. Par rapport à la valeur de la production intérieure, celle du commerce extérieur n'a cessé de croître (elle équivaut à 61 % de la production intérieure en 1954, à 76,5 % en 1963).

c) Enfin, l'Algérie reste un exportateur de minerais et notamment de minerai de fer. Après le creux des années 1962 et 63, 1964 a été l'année de la reprise. Les tonnages exportés en 1964 ont marqué une progression de 45 % sur l'année précédente : ils ont porté sur 2.828.000 tonnes (alors que la production n'a atteint que 2.746.000 tonnes). Cette progression s'explique par la reprise de la sidérurgie européenne : la production de l'acier a progressé de 14,5 % en Grande-Bretagne et de 13 % dans les pays de la C.E.C.A. Par ailleurs de nouveaux marchés se sont ouverts dans l'Europe de l'Est (U.R.S.S., Pologne, Tchécoslovaquie). Le minerai provient avant tout des mines de l'Ouenza dans l'Est algérien (plus de 2,4 M tonnes), mais aussi de mines abandonnées par leurs anciens concessionnaires et qui ont été rouvertes : mines de Timezrit, du Zaccar, de Béni Saf. Malgré tout, ces exportations restent minimes à l'échelle mondiale et surtout le minerai de fer est durement concurrencé : en effet, ce minerai à 55 % de teneur moyenne est souvent bien éloigné du littoral (les mines de l'Ouenza sont à plus de 300 km d'Annaba (Bone), le port exportateur) et les frais de transport comptent selon les mines de 37 à 50 % dans le prix de vente du minerai. L'Algérie exporte également de petites quantités de minerais non ferreux : cuivre, 4.000 tonnes, plomb et zinc, 18.000 et 62.000 tonnes.

Par contre, 1964 a été une mauvaise année pour les phosphates : les exportations ont été presque nulles. La mine du Kouif est épuisée. Le gisement du Djebel Onck est en cours d'aménagement et dans le courant de 1965, l'Algérie pourra reprendre sa place sur le marché mondial des phosphates : les prévisions portent sur une exportation de 900.000 tonnes de phosphate enrichi par an.

3°) Les importations sont beaucoup plus difficiles à saisir en l'absence de statistiques douanières. Quelques traits d'ensemble peuvent cependant être dégagés:

a) la part des produits alimentaires reste importante et même surprenante par certains côtés. Elles comptent pour 25 à 30 % des importations (26 % en 1963 et 30 % sur le premier semestre de 1964). Elles dépassent le taux des années précédentes. L'Algérie importe de grandes quantités de viande et de produits laitiers car l'élevage algérien est loin de pouvoir satisfaire les besoins. Le troupeau bovin a beaucoup souffert de la guerre : en 1954 l'Algérie comptait 6.000.000 d'ovins, elle n'en a plus que 4.000.000, alors que la population a considérablement augmenté. Le troupeau bovin est très réduit : 300.000 malgré les efforts tentés pour son adaptation. Tout le sucre consommé (240.000 tonnes) vient de l'étranger. L'Algérie achète aussi des oléagineux et les articles tropicaux qu'elle ne produit pas : thé, café (30.000 T) et bananes (17.000 T). En parcourant les statistiques on est surpris de constater que l'Algérie qui exporte des pommes de terre en importe des quantités équivalentes car il lui est impossible de conserver dans de conditions satisfaisantes les produits de sa récolte. Enfin, l'Algérie, en 1964, maintient ses importations de blé tendre (690.000 quintaux). Ces importations substantielles de produits alimentaires traduisent l'inadaptation de l'agriculture aux besoins du pays ;

b) les textiles, notamment les cotonnades, sont aussi un produit d'importation traditionnel de l'Algérie. Ils comptent pour 15 % dans l'ensemble des importations ;

c) le reste est constitué par les produits industriels : métallurgiques, électriques et chimiques.

En l'absence de toute statistique d'ensemble, il est bien difficile d'évaluer la part des biens d'équipement et de biens de consommation. A titre indicatif, les services de la planification avancent pour 1963 les chiffres suivants : 24 .% pour les biens d'équipement, 33 % pour les biens manufacturés de consommation. Il semble que pour 1964, le pourcentage des biens d'équipement se soit maintenu : les grands travaux se sont en effet poursuivis (construction du troisième oléoduc, édification du complexe sidérurgique d'Annaba, etc.).

III. A la recherche de nouveaux clients et fournisseurs

Avant 1962, plus de 80 % des échanges se faisaient avec la France (en 1960 : 83,9 % des exportations, 80,8 des importations). L'Algérie a le désir de rompre ces liens trop étroits de dépendance économique : elle entend «diversifier son commerce extérieur». En fait, il ne s'agit pas de remplacer systématiquement le marché français par d'autres. Le but est de trouver de nouveaux débouchés afin d'intensifier les échanges. Depuis 1963, de nombreux accords bilatéraux ont été conclus avec des pays européens : Suisse, Espagne ; avec des pays en voie de développement : l'Egypte, Tunisie, Maroc, et surtout avec les pays socialistes : U.R.S.S., Bulgarie, Cuba, Yougoslavie, Chine Populaire, etc. Par ailleurs, des statistiques concernant le Service de l'Expansion commerciale de la Chambre de Commerce d'Alger permettent de cerner cet effort de diversification. Ce service s'efforce d'établir des relations entre commerçants algériens et commerçants étrangers : les statistiques de «mises en relations d'affaires» pour 1964 sont assez révélatrices : sur 761 propositions, le Japon vient en tête avec 95 propositions (soit 12,6 %), la France au second rang avec 61 propositions, soit 10,5 % 5, puis des pays comme l'Allemagne Occidentale (10 % des propositions), l'Italie (8 %), l'Espagne (5 %). Les U.S.A. sont plus mal placés avec un pourcentage de 3,5. Pourtant, les difficultés sont grandes et il y a bien peu de changement dans la répartition géographique des échanges commerciaux.

1°) Les échanges franco~algériens restent de très loin les plus fournis. La France demeure le premier client et le premier fournisseur de l'Algérie 6. Elle achète 75,1 % des produits algériens et lui fournit 71 % de ses achats. Ce pourcentage élevé est pourtant depuis 1961 en légère diminution, surtout pour les importations.

PART DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR ALGÉRIEN EN %

5. Le chiffre concernant la France n'a pas la même signification que pour les autres pays. Les circuits commerciaux entre les deux pays sont établis de longue date et les relations s'établissent directement sans passer par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce. 6. L'Algérie reste aussi pour la France un partenaire important : dans la zone franc les échanges avec l'Algérie figurent au premier rang. Dans l'ensemble des échanges français pour 1964, ils représentent 8% aux importations et 5,5 % aux exportations.

La balance commerciale avec la France est désormais excédentaire : c'est le fait le plus marquant alors qu'avant 1961 elle était au contraire largement déficitaire.

Les exportations sont en augmentation par rapport à 1963. Elles bénéficient, à vrai dire, de grandes facilités. D'une façon générale, les produits algériens pénètrent en France en franchise douanière. Cependant des dispositions particulières s'appliquent au vin et aux fruits et légumes. L'importation des vins est, on l'a vu, contingentée, les fruits et légumes sont soumis à la procédure des prix minima : ils entrent librement sauf si les prix français descendent au-dessous d'un certain niveau.

— Les produits agricoles constituent plus de 37 % des exportations algériennes vers la France. La France achète la quasi totalité du vin exporté, des primeurs (95 %). Par

contre la part des agrumes est en diminution (elle a acheté 87 % des agrumes en 1963, mais seulement 70 % en 1964). La France se procure aussi des produits de l'agriculture traditionnelle: olives (80 % des exportations), alfa (50 % des exportations), liège et tabac.

— Les produits pétroliers constituent désormais l'essentiel (57 %) des achats français. 76 % du pétrole algérien est écoulé sur le marché français, soit 20 millions de tonnes. Depuis avril 1964, avec la mise en service de la raffinerie d'Alger, la France achète également des produits raffinés (700.000 tonnes).

— Par contre, les minerais n'ont représenté qu'une faible part des échanges (1,2 %) : la France achète avant tout le minerai de zinc. Les importations en provenance de la France sont en sensible diminution par rapport à 1963 (10 %). Il est plus facile pour l'Algérie de trouver de nouveaux fournisseurs que de nouveaux clients. Les marchandises françaises bénéficient aussi d'un tarif douanier préférentiel. Par ailleurs 65 % des marchandises contingentées étaient réservées aux produits français en 1964 7. La France satisfait l'essentiel des importations alimentaires de l'Algérie : produits laitiers, viande, sucre (180.000 tonnes sur les 220.000 importées). La France fournit l'Algérie en oléagineux. Au total les produits alimentaires représentent 23 % des achats algériens en France. Les textiles constituent un poste important (19 % des importations) le reste est constitué en 1964 par des produits

T, AVANT TOUT, UN EXPORTATEUR DE PRODUITS BRUTS AGRICOLES

ériens avant le pétrole?

industriels, métallurgiques, électriques et chimiques.

LES ÉCHANGES AVEC LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPÉENNE

2°) Les échanges avec les autres pays de la Communauté Economique Européenne se sont développés. Avec l'Allemagne de l'Ouest le solde de la balance commerciale est positif. La République Fédérale participe pour 7,5 % aux exportations (pétrole 885.000 t. ; minerai de fer 386.000 t. et agrumes) contre 1,9 % aux importations. L'Italie vient en seconde position, ses achats notamment de minerai de fer (850.000 t.), de pétrole, dépassent ses ventes de textiles et de produits manufacturés. La Belgique et la Hollande ont une part beaucoup plus réduite. Au total, les partenaires de la France dans le Marché Commun comptent pour 10,6 % aux exportations, 6,1 % aux importations de l'Algérie.

LA PART DES CINQ PARTENAIRES DE LA FRANCE A LA C.E.E.

II semble bien que la politique de diversification a consisté à déplacer une partie des transactions faites avec la France sur les autres marchés de la C.E.E. Le problème de l'association de l'Algérie à la C.E.E. n'est pas encore tranché. En attendant, pourtant, les Six ont décidé d'étendre à l'Algérie la réduction douanière applicable à partir du 1er janvier 1965.

3°) Si on fait entrer en ligne de compte les chiffres concernant la Grande-Bretagne qui achète plus d'un million de tonnes de minerai de fer, près de la moitié de l'alfa, on se rend compte que les relations commerciale de l'Algérie sont avant tout tournées vers l'Europe Occidentale.

LA PART DE LA C.E.E. ET DE LA GRANDE-BRETAGNE

4°) Les courants d'échanges vers le continent africain sont peu affirmés. Les pays du Maghreb ont des économies trop peu complémentaires pour alimenter des relations commerciales soutenues. La part de la Tunisie est infime, le Maroc est surtout un fournisseur de denrées agricoles. Les liens avec l'Afrique Noire sont aussi très ténus : seule la Côte d'Ivoire compte vraiment pour ses ventes de produits tropicaux (bananes et café).

5°) Cependant 1964 a vu l'apparition de partenaires nouveaux pour l'Algérie : ce sont les pays socialistes. Les échanges semblent se confirmer dans les premiers mois de 1965. Ils restent bien timides et ne représentent guère plus de 4 à 5 % dans l'ensemble des échanges algériens. L'U.R.S.S. maintient ses achats traditionnels de liège (50 % de la production), mais depuis 1964 s'y ajoutent les agrumes (15.000 t.) et le minerai de fer en provenance de la mine du Zaccar (241.000 t.). Les démocraties populaires ont également fait des achats de minerai de fer (Tchécoslovaquie, Bulgarie) et d'agrumes (Tchécoslovaquie). La Chine est un client nouveau pour l'Algérie. Elle achète notamment des camions Berliet fabriqués dans l'usine de Rouiba, près d'Alger.

6°) Enfin, deux pays prennent une place importante aux importations : les Etats-Unis pour 8 % et divers indices laissent présager que l'implantation américaine ira en se développant. Le Japon cherche également à faire la conquête du marché algérien, mais en 1964, il n'est intervenu que pour 1 % dans les importations.

IV. VERS UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE PORTUAIRE

L'activité portuaire a subi les contrecoups de l'évolution du commerce extérieur. En raison du morcellement et de l'allongement de la façade littorale, aucun port ne peut prétendre à jouer un rôle majeur. Tous peuvent être présentés comme des exemples de ports à fonction régionale : ils sont reliés par route et voies ferrées à un arrière-pays où se succèdent plaines littorales et sublittorales et pour certains d'entre eux hautes plaines et désert. Jusqu'à l'Indépendance, leur trafic était disproportionné en valeur et parfois en poids. Les importations de matériel, de produits de consommation destinés avant tout à la clientèle européenne l'emportaient de loin sur les exportations. Avec la chute des importations, la baisse de certaines exportations, l'activité portuaire depuis 1962 a beaucoup baissé et en 1963 on a pu faire des comparaisons parfois trop rapides avec les années précédentes.

En fait, ces ports sont en pleine mutation. La plupart ont tendance à devenir ce que l'on pourrait appeler des ports industriels. Comme beaucoup de pays en voie de développement l'Algérie cherche à «valoriser» ses produits d'exportation. Elle veut cesser d'être uniquement un exportateur de produits bruts. Elle tente de faire subir une première transformation à ses produits : au pétrole, au gaz, aux minerais. Bien souvent, la localisation la meilleure pour ces opérations est portuaire. Tous les ports ne sont cependant pas concernés au même degré par cette politique. 1°) Certains ports ont conservé intégralement leurs anciennes fonctions régionales. Ce sont des ports dont le trafic total a baissé de plus de moitié par rapport à 1960 ou 1961. Mostaganem illustre bien ce fait; le trafic de 1960 portait sur 672.000 tonnes, en 1963, il n'était que de 325.000 tonnes. Ce sont les importations qui ont subi la plus forte réduction (plus de 75 % : 50.000 tonnes contre plus de 200.000) : Mostaganem dessert, en effet, l'Oranie orientale qui était une région largement européanisée. Le chiffre des exportations s'est mieux maintenu : (275.000 tonnes contre 420.000 en 1960). Mostaganem est resté en 1963 le port d'exportation des vins (plus de 75 % de son tonnage) et des agrumes (20 %). Skikda (ex-Philippeville) offre un exemple analogue : 500.000

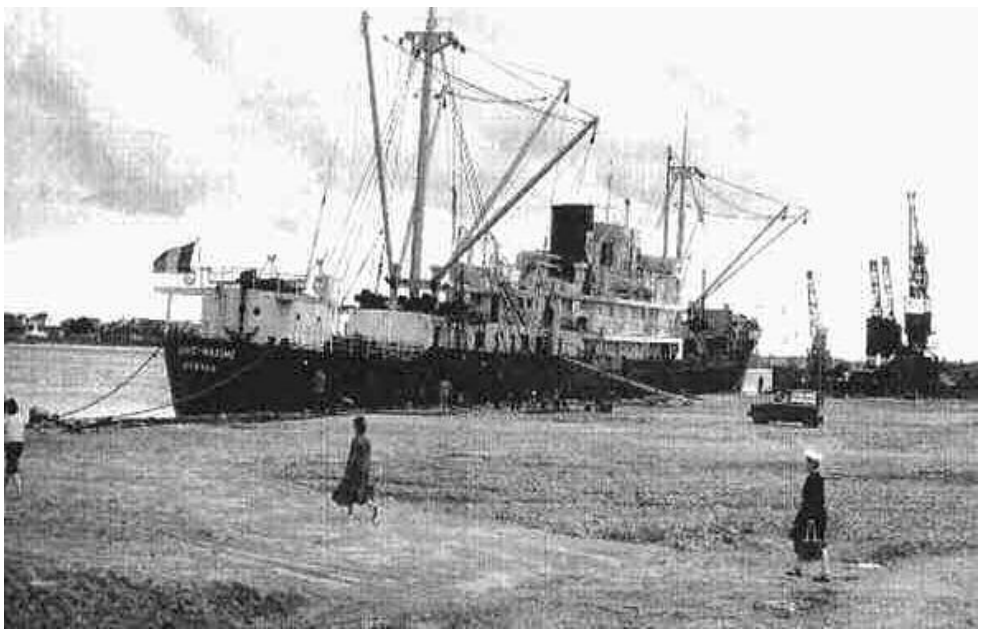

tonnes en 1964 contre 937.000 en 1960. Les exportations, comme à Mostaganem, ont mieux résisté. En liaison ferroviaire et routière avec Constantine et sa région avec, au Sahara, Biskra et Touggourt, le port exporte avant tout des produits agricoles : la quasi totalité des dattes (26.000 tonnes) qui proviennent de la région de Biskra, des céréales des hautes plaines constantinoises (45 % du tonnage), les agrumes de la région littorale. Les importations n'ont diminué que de moitié (270.000 tonnes contre 600.000) car elles sont destinées à ravitailler la ville de Constantine.

2°) Les ports exportateurs de produits miniers manipulent des tonnages plus substantiels. Bejaia (ex-Bougie) est devenu grâce au pétrole le premier port, en tonnage de l'Algérie. Bien abritée des vents du Nord-Ouesř, la rade de Bejaia est un des meilleurs mouillages de l'Algérie en eau relativement profonde (de 10 à 13 mètres). Le port, relié au gisement d'Hassi-Messaoud par un oléoduc de 660 km, a connu en 1964 un trafic de 14,8 millions de tonnes en presque totalité composé par les exportations de pétrole (Bougie n'exporte que très peu d'agrumes et de minerais), les importations n'ont porté que sur 144.000 tonnes.

Annaba (ex-Bône) a connu depuis 1960 une baisse considérable de son trafic qui de 4,4 millions de tonnes a passé à 2,4 en 1963 pour se relever légèrement en 1964 : 2,9 millions de tonnes (2,6 aux exportations, 0,3 aux importations). Dans ce bilan la chute des «marchandises diverses» est importante : les importations ont baissé de plus des 2/3 (170.000 tonnes contre 600.000 en 1960), les exportations (vins, céréales, agrumes, alfa) sont aussi en déclin (165.000 tonnes contre 200.000). Ainsi, Annaba, relié par voie ferrée aux mines de l'Ouenza et aux gisements de phosphates, reste-t-il avant tout un port exportateur de minerais (95 % des exportations, soit 2,4 millions de tonnes). Il a connu en ce domaine quelques difficultés en 1964 : les exportations de phosphates ont presque cessé. Cependant l'avenir immédiat du port s'annonce meilleur : la reprise des exportations de minerais de fer, sensible dès 1964, se confirme pour 1965 et dès 1966 le port pourra compter sur les phosphates du gisement du Djebel Onck (prévisions de 900.000 tonnes). A plus longue échéance, la progression du trafic portuaire est liée à l'aménagement de la plaine d' Annaba, déjà largement commencé. Le barrage de la Bou Namoussa, inauguré au printemps 1965, permettra l'irrigation de 15.000 ha environ. Les extensions du secteur irrigué pourront fournir des nouveaux produits d'exportation (agrumes surtout). Par ailleurs, le complexe sidérurgique est en cours d'édification : c'est un nouvel exemple de localisation littorale de la sidérurgie. Il traitera du minerai de fer algérien de plus faible teneur que le minerai marchand. Le port importera le coke nécessaire et exportera des produits sidérurgiques.

3°) Ce sont les deux grands ports commerciaux : Alger et Oran qui ont connu les modifications les plus importantes en 1964. Le volume des échanges d'Alger pour 1964 reste du même ordre que celui de 1960 ou des années précédentes : 4,4 millions de tonnes contre 4,7 en 1960. Mais la structure du trafic a bien changé. La part des «marchandises diverses» (pétrole exclu) a diminué depuis 1960 : de 3,1 millions de tonnes à 2. La baisse porte avant tout sur les importations : produits de consommation, matériaux de construction ; seules les importations de machines et matériel métallique ont progressé en raison de la construction du 3e oléoduc. Les exportations ont varié dans de moindres proportions. Alger reste exportateur de produits agricoles : vins (400.000 tonnes), fruits (42 % des agrumes exportées par l'Algérie) primeurs (80 % des exportations algériennes), alfa. En outre, Alger exporte le minerai de fer du Zaccar (240.000 tonnes). Mais ce sont surtout les hydrocarbures destinés à la raffinerie8 mise en service en avril 1964, qui ont permis au port de maintenir son trafic. Le pétrole est transporté par tanker de Béjaia au port d'Alger, il est acheminé ensuite par canalisations vers la raffinerie d'El Harrach (Maison Carrée) dans la banlieue industrielle d'Alger. L'Algérie cesse désormais d'importer des produits raffinés : elle va, au contraire, s'en trouver exportatrice car la capacité de raffinage de 2.500.000 tonnes excède les besoins intérieurs. En 1964, la raffinerie a traité 1.360.000 tonnes, 900.000 tonnes ont été livrées sur le marché algérien (dont 300.000 par cabotage) ; le reste a été exporté vers la France.

Oran est le port dont la baisse de trafic a été la plus spectaculaire. On a parlé d'un véritable déclin du port: (1.700.000 tonnes en 1964 contre 2.900.000 en 1960). Il reste tout de même le grand port de l'Oranie mais son trafic a souffert du départ des Européens. Les importations sont tombées à 800.000 tonnes. Aux exportations Oran est concurrencé par d'autres ports : Mostaganem exporte des produits agricoles ; Béni Saf est un petit port exportateur de minerais de fer (150.000 tonnes en 1964). Le port n'a embarqué en 1964 que 900.000 tonnes: les vins comptent pour plus de la moitié (55 %), les céréales pour 16 % : Oran est le débouché des «Plaines à farine» de l'Oranie (Sidi Bel Abbès).

I.Med Amine

LIBYE :

WILLIAMS SE FÉLICITE DE LA RÉUNION DES CHEFS MILITAIRES À SYRTE

La conseillère spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams, a salué une réunion entre le chef militaire du gouvernement intérimaire libyen et celui de l'armée basée dans l'est du pays, réitérant "le soutien de l'ONU à une résolution pacifique du conflit de longue date dans le pays".

Mme Williams a émis ses remarques après la rencontre de samedi entre Mohamed al-Haddad, chef d'état-major du gouvernement d'union nationale, et Abdel Razek Al-Nadori, commandant général par intérim de l'Armée nationale libyenne basée dans l'est du pays, tenue dans la ville côtière de Syrte (nord).

"Je réitère le soutien des Nations unies à tous les efforts déployés à différents niveaux pour unifier l'institution militaire", a écrit Mme Williams sur Twitter.

Mercredi dernier, la conseillère spéciale d'Antonio Guterres a déclaré, après avoir rencontré un certain nombre de représentants de la coordination des partis et blocs libyens à Tripoli, que "les Nations unies soutiendront le peuple libyen dans sa revendication d'un processus électoral pour venir à bout de la longue période de transition".

La diplomate américaine a ajouté que les représentants de la coordination des partis et blocs "ont exigé de ne pas contourner la volonté des 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits pour voter aux élections".

Elle a également souligné la "nécessité de déployer des efforts fermes pour aller de l'avant dans la réalisation du processus de réconciliation nationale et de justice transitionnelle". Stephanie Williams a discuté, le même jour, avec le chef de la Haute Commission électorale nationale, Imad al-Sayeh, des moyens proposés afin de soutenir les efforts pour le déroulement des élections.

L'élection présidentielle devant avoir lieu le 24 décembre dernier tel qu'il a été suggéré par le Forum de dialogue politique libyen (FDPL) a été annulée, en raison de la "non-réunion des conditions de sa tenue".

"Les donnes techniques, judiciaires et sécuritaires devant permettre sa tenue n'étaient pas réunies", avait déclaré la commission parlementaire chargée du suivi des élections.

R.I.

LES PUISSANCES NE FERONT QU'INSCRIRE LES POURPARLERS DANS LA DURÉE

Appel à l'adoption de l'approche algérienne pour le règlement de la crise en Libye

Des diplomates, des politiques et des enseignants universitaires ont affirmé que tout règlement de la crise en Libye devrait impliquer l'Algérie, soulignant que toute solution doit intégrer les principes fondamentaux de l'approche algérienne, notamment la réalisation d'une réconciliation nationale libyenne inclusive, unique voie de sortie de crise.

Intervenant à une conférence au Centre Echaâb pour les études et recherches (Alger) sur "L'avenir de la crise libyenne", l'ex-ambassadeur de l'Algérie en Libye, Salah Boucha a indiqué qu'on ne saurait parler d'un règlement de crise en Libye en l'absence de l'Algérie, ni parvenir à une solution qui soit défavorable à l'Algérie, arguant que "le règlement du conflit doit se faire à la lumière d'une approche renfermant tous les principes fondamentaux de l'approche algérienne".

Dans son approche, l'Algérie a veillé à ce que le règlement de la crise serve en premier lieu les intérêts du peuple libyen qui, en plus d'être maître de sa décision, est appelé à s'unir dans toute sa composante pour réaliser la réconciliation nationale par la voie du dialogue entre belligérants, en sus de la poursuite du soutien, notamment sécuritaire pour permettre à la Libye de parachever le processus d'édification de ses institutions sécuritaires et économiques.

Le diplomate a mis en avant "l'importance d'une solution régionale au conflit libyen, un point déjà affirmé dans le discours politique officiel algérien et clairement exprimé lors des multiples rencontres abritées par l'Algérie pour le règlement de la crise en Libye", appelant les pays voisins de la Libye "à jouer un rôle efficient de partenaire essentiel de ce pays voisin pour concourir à sa sortie de crise, compte tenu des défis sécuritaires et géopolitiques". "La crise en Libye qui perdure aujourd'hui dans tous ses aspects et sa complexité continue de heurter le processus international", a-t-il averti, citant pour preuve le report des élections générales prévues le 24 décembre dernier.

Pour sa part, Mme Tassadit Messiheddine, enseignante à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques a axé son intervention sur la situation politique et sécuritaire actuelle, notant que l'amélioration enregistrée dans le dossier libyen, notamment en termes de cessez-le-feu et des efforts visant à atténuer les scissions sur la scène politique libyenne demeurent insuffisants en l'absence de fortes institutions de l'Etat qui veillent à préserver les intérêts du peuple libyen devant être placés au-dessus de toutes autres considérations". Malgré ces réalisations sécuritaires sur la scène libyenne, "la lutte interne et l'ingérence extérieure compliquent encore la scène libyenne", a indiqué Mme Massih-Eddine.

L'académicienne a mis l'accent sur l'impératif de la réconciliation nationale globale à la faveur d'un soutien régional et international.

Dans ce cadre, elle a évoqué l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale et de concorde civile qui a prouvé son efficacité dans la restauration de la cohésion au sein du peuple libyen, rappelant l'approche algérienne pour le règlement de la crise libyenne, une approche basée sur les principes constants de l'Algérie de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires internes des pays outre la préservation de l'intégrité territoriale de la Libye et l'unité de son peuple.

Pour sa part, le secrétaire général du conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA), Said Mokadem a évoqué les questions institutionnelles et les mécanismes juridiques du règlement de la crise libyenne, soulignant la nécessité de mettre en place un mécanisme juridique pour l'organisation des élections générales, car il est impossible d'organiser un scrutin sans un cadre constitutionnel".

Mokadem a rappelé la divergence des puissances mondiales sur la forme de l'Etat libyen, critiquant l'absence d'un mécanisme de mise en œuvre entre les pays voisins".

R.I.

TRANSITION AU MALI :

Quelles sont les sanctions de la CEDEAO et la réaction des autorités maliennes ?

La CEDEAO, le principal bloc régional d'Afrique de l'Ouest, a décidé de fermer les frontières de ses États membres avec le Mali et d'imposer des sanctions économiques en réponse au retard pris dans la tenue des élections après une transition de 18 mois. Une décision que le gouvernement malien a aussitôt dénoncé.

Le gouvernement malien a condamné ce qu'il a qualifié de sanctions "illégales et illégitimes" imposées au pays par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 9 janvier en raison d'un retard potentiel dans le retour du pays à un régime civil.

Dans un communiqué lu sur la chaîne de télévision publique ORTM, le ministre de l'Administration territoriale et porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maiga, a déclaré que "le Mali condamne fermement ces sanctions illégales et illégitimes".

"Ces mesures contrastent avec les efforts déployés par le gouvernement et sa volonté d'engager le dialogue pour parvenir à un compromis avec la CEDEAO sur le calendrier des élections au Mali", indique le communiqué. Il a ajouté que les sanctions de la CEDEAO violaient les traités et statuts régionaux. Quelles sont les sanctions imposées par la CEDEAO ? Les dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté des sanctions sévères contre le Mali, le dimanche 9 janvier, en raison de l'incapacité de la junte au pouvoir à respecter la date limite prévue, en février, pour la tenue d'élections visant à rétablir un régime civil.

I. M.

CAN-2021

TROIS JOURNALISTES ALGÉRIENS AGRESSÉS À DOUALA

Trois journalistes algériens, dont l'envoyé spécial de l'APS, se trouvant au Cameroun pour assurer la couverture de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), ont été victimes avant-hier soir dans la ville de Douala d'une agression à l'arme blanche.

Lors de cette agression, survenue près de l'hôtel où ils résident, les trois journalistes algériens ont été dépossédés d'effets personnels, notamment des téléphones portables.

Suite à cette agression, ils ont été entendus par les autorités sécuritaires locales aux fins d'enquête. Avant cela, ils ont été admis dans une structure sanitaire de proximité pour s'assurer de leur état de santé.

Le ministre de la communication, Mohamed Bouslimani, et celui des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, suivent de près cette affaire, a-t-on appris auprès de ces deux départements ministériels.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, qui se trouve sur place, a tenu à "condamner vigoureusement la lâche agression" dont ont fait l'objet ces trois journalistes, en l'occurrence Mohamed Aissani, de l'APS (Algérie Presse Service), Smail Mohamed Amokrane, du quotidien Compétition, et Mehdi Dahak, de DZ Foot.

FOOTBALL / LIGUE 1

MC ALGER-PARADOU AC EN TÊTE D'AFFICHE

Trois rencontres sont au programme de la mise à jour du calendrier, comptant pour la 6e journée du Championnat de Ligue 1 de football, prévue aujourd'hui à partir de 18h00, avec comme tête d'affiche, le derby algérois entre le MC Alger et le Paradou AC.

Le choix de cet horaire fixé par la Ligue du football professionnel est dicté par le déroulement du match de l"équipe nationale algérienne qui rencontrera mardi la Sierra Leone à partir de 14h00 (algériennes) en match comptant pour la 1re journée du groupe E, de la CAN-2021 (reportée en 2022) au Cameroun.

Le MC Alger (5e - 20 pts) tenu en échec à domicile par l'US Biskra (1-1) recevra au stade du 5 juillet d'Alger, le Paradou AC (4e - 21 pts), défait de son côté sur son terrain par le nouveau promu le RC Arbaâ (1-2).

Cette rencontre sera celle du rachat pour les deux clubs algérois qui jouent les premiers rôles dans cette compétition. Le "Doyen" qui n'a plus été battu depuis son revers devant le CS Constantine (3-0) lors de la 5e journée, a raté une belle opportunité de monter sur le podium, et qui espère cette fois-ci, effacer son semi-échec de vendredi, et poursuivre sa belle série d'invincibilité.

Le PAC encore traumatisé par son incroyable revers à domicile face au RCA, jouera son va-tout face aux "Vert et Rouge" considérés comme leur véritable bête noire. Les camarades du buteur attitré, Benbouali, comptent encore deux matches en retard, avec l'espoir de déloger le CRB de son fauteuil de leader.

La JS Kabylie (9e - 17 pts), auteur d'un grand exploit sur le terrain du champion d'Algérie en titre, aura également l'occasion de poursuivre sa très belle remontée au classement à l'occasion de la visite de l'US Biskra (7e - 18 pts) au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou.

Les hommes du coach tunisien, Souiyah, toujours en course en Coupe de la Confédération, sont bien partis pour réussir un très bon parcours sur tous les tableaux.

Les gars des "Zibans" qui ont failli surprendre le MC Alger (1-1) au stade du 5 juillet (Alger) tenteront de rééditer leur performance face aux "Canaris" en dépit de l'absence d'un entraîneur après le départ de Youssef Bouzidi. L'objectif de l'USB, reste toutefois, l'obtention du meilleur résultat possible.

La dernière rencontre de cette mise à jour, opposera l'ASO Chlef (14 - 10 pts) à la JS Saoura (5e - 20 pts), deux équipes aux objectifs diamétralement opposés.

Les Chelifiens battus (1-0) chez le MC Oran, seront dos au mur, devant le club de Béchar également battu chez le CS Constantine par la plus petite des marges.

La JSS tentera de renouer avec le succès, histoire de rester dans le peloton de tête, mais la mission semble bien difficile devant les "Lions de Cheliff" décidés plus que jamais, de s'éloigner de la zone de turbulences.

APS

BELMADI SUR LE MATCH CONTRE LA SIERRA-LEONE

«Nous allons entrer dans cette bataille pour conserver notre titre»

M.D.

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a relevé hier l'importance de bien démarrer la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier – 6 février), à 24 heures de l'entrée en lice des champions d'Afrique en titre, aujourd'hui face à la Sierra-Leone, au stade de Japoma à Douala (14h00), comptant pour le groupe E.

" Nous devons bien démarrer le tournoi, comme on l'avait fait en 2019 en Egypte. Il va falloir être présents sur tous les plans. Si la Sierra-Leone se retrouve aujourd'hui dans cette phase finale, c'est qu'elle a réalisé de bons résultats. On considère tout le monde, car si demain on baisse la garde, on va le payer cher. On doit prendre cette équipe très au sérieux", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse tenue au stade de Japoma.

Tenante du titre, l'équipe nationale évoluera également aux côtés de la Guinée équatoriale et de la Côte d'Ivoire.

" A priori, il était convenu que le Nigeria et le Bénin puissent passer à la CAN-2021, mais la Sierra-Leone avait réussi à s'imposer face au Bénin et valider son billet pour la phase finale. Ils ont fait 4-4 face au Nigeria. Je l'ai dit et je le répète, il n y a plus de petites équipes en Afrique ", a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : " Nous arrivons en tant que détenteur du titre. Le niveau de la compétition sera extrêmement fort, il y a plusieurs équipes qui sont capables de remporter le trophée".

Belmadi a d'emblée annoncé la couleur en affichant son ambition de conserver le trophée, remporté en Egypte : " Nous allons entrer dans cette bataille dès demain avec l'ambition logique de conserver notre titre, même si ce ne sera pas chose aisée".

Concernant l'horaire " peu habituel" de la rencontre, le coach national a tenu à rassurer sur l'importance de s'adapter aux conditions climatiques.

" L'horaire est peu habituel, nous allons jouer à 14h00 en pleine chaleur et humidité, mais on doit s'adapter à ça. Nous avons cette expérience de gérer cet aspect, au même titre que le Covid-19. D'un match à un autre, on peut perdre des joueurs. Il ne faut pas se plaindre, il faut trouver des solutions".

D'autre part, Belmadi a reconnu que la préparation effectuée à Doha (Qatar), en vue de la CAN-2021, était " particulière".

" Nous avons eu une préparation compliquée et tronquée, ça été un peu particulière, notamment avec l'annulation du match amical face à la Gambie".

Interrogé sur l'absence du capitaine des " Verts " Riyad Mahrez durant le stage de Doha, Belmadi a tenu à clarifier ce cas. " Riyad a enchaîné des matchs en Boxing Day, donc il était convenu de le laisser récupérer. Il n'était pas question qu'il arrive sur les rotules, le plus important pour lui était de rejoindre le groupe avec ses pleines capacités physiques".

Sur le plan de l'effectif, outre le milieu défensif Ismaël Bennacer, suspendu pour cumul de cartons, Belmadi devrait se passer des services du défenseur Ramy Bensebaïni, malade.

" Ramy est malade, mais ça n'a rien à avoir avec le Covid-19, il se sentait bien hier soir. Quant à Mehdi Tahrat (confiné à Doha après avoir été testé positif au Covid-19), il est désormais négatif, et va rejoindre le groupe ce lundi. Nous avons deux autres malades, on verra s'ils seront dans la possibilité de rejoindre le groupe ".

Enfin, Belmadi a salué la décision de la Confédération africaine (CAF) d'utiliser la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndlr) pendant l'ensemble des rencontres du tournoi.

" Cela va permettre d'avoir des matchs avec le moins d'incidents possibles, et faciliter les choses pour les arbitres. Ca limite les erreurs, les oublis, et les non-vus. J'ai parlé hier avec un instructeur arbitrage de CAF, je lui ai fait montre de notre ressenti à propos de l'arbitrage", a-t-il conclu.

L'autre match du groupe E, mettra aux prises demain au stade de Japoma (20h00) la Guinée équatoriale à la Côte d'Ivoire.

M.D

APRÈS LE RAÏ, LE COUSCOUS, VOICI LES OULED NAÏL «PRIS EN OTAGE» DANS L'«EXPO DUBAÏ»

LES COPIÉ-COLLÉS MAROCAINS SE POURSUIVENT

Le Maroc est épinglé de nouveau dans le scandale d'un autre «appropriation» culturelle, après ses antécédents, le raï et le couscous, voilà maintenant qu'il fait «main basse» sur la mode traditionnelle algérienne. Ainsi, les participants à l'exposition culturelle de Dubaï, "Expo Dubaï", ont pu constater des images de femmes algériennes appartenant aux Ouled Naïl exposées en tant que femmes marocaines. L'exposition culturelle de Dubaï a également suscité une large controverse sur diverses plateformes en affichant des photos des femmes naïlies, célèbre en Algérie, et en l'annexant au patrimoine du Maroc. Cela a incité les internautes à republier le hashtag « Le patrimoine algérien est une ligne rouge ».

Tout le monde sait que Dihia est l'une des reines les plus célèbres d'Algérie et a longtemps gouverné l'Afrique du Nord et était célèbre pour son pouvoir. A cet égard, Nawal Al Kadi, l'ambassadrice du patrimoine algérien, a dénoncé sur son compte officiel, le vol du patrimoine culturel algérien. Elle a précisé que l'image de la reine algérienne « Dihia » était également attribuée au Maroc.

La militante Noura Kamal a de son côté dénoncé sur les réseaux sociaux ce vol, précisant que « une grande farce à l'Expo de Dubaï, une exposition de standards internationaux qui ne fait pas attention aux braquages, pillages et vols majeurs

qui se produisent !». Elle a poursuivi : « Une photo de la femme de Ouled Naïl, d'Algérie, par le photographe Rodolphe Lehnert, a été montrée dans le pavillon marocain, comme étant d'origine marocaine. « Le pays voisin falsifie l'histoire de l'Algérie et la présente dans divers pays du monde comme son patrimoine».

LE 4E ART EN DEUIL

DÉCÈS DU COMÉDIEN ABDELAZIZ CHAREF

Le comédien et animateur de la troupe de théâtre radiophonique, Abdelaziz Charef est décédé avant-hier à Alger à l'âge de 78 ans, ont annoncé ses proches. Formé au conservatoire d'Alger, le défunt avait aussitôt rejoint la troupe de la radio, pour y travailler depuis, comme comédien et réalisateur de pièces radiophoniques, avant de se voir distribué dans plusieurs rôles, au cinéma, à la télévision et au théâtre. L'enterrement du défunt aura lieu hier au cimetière de Ouled Fayet, à Alger.

R. C.

YENNAYER

Un rituel qui fait la singularité des traditions ancestrales au M'zab

Loin d'être un rituel évanescent de notre histoire, la célébration de Yennayer (nouvel an Amazigh) relève des traditions de l'ensemble des algériens et continue, auprès des familles amazighophones dans le M'zab, de marquer le temps comme une fête toujours vivace avec ses pratiques rituelles, ses couleurs et ses traditions culinaires.

Ce rituel diffère d'une région à l'autre, et à Ghardaïa par exemple, cette fête est préparée dès le début du mois de janvier par les enfants, les femmes et les hommes, en tenant compte des mesures strictes à respecter.

Célébré dans la singularité des traditions ancestrales de la région la nuit du 6 au 7 janvier, le nouvel an Amazigh au M'zab obéit à une tradition liée aux activités agricoles et aux ressources essentielles à la vie paysanne.

Il marque le début de la saison hivernale et l'année agraire dans cette région au climat aride.

La différence de date de célébration de Yennayer dans cette région, contrairement à d'autres où il est célébré le 12 janvier, reste encore mystérieuse et aucune source n'a pu éclairer l'énigmatique date du 6 au 7 janvier (Yennayer) dans le M'zab.

Cependant, tout le monde s'accorde sur le fait que le nouvel an Amazigh renvoie au calendrier agricole, explique M. Salah Tirichine, enseignant à la retraite.

Pour les habitants des oasis du M'zab, cet événement qui coïncide avec la fin de la cueillette de la production phœnicicole constitue une étape cruciale pour passer en revue la situation environnementale des palmeraies et annoncer le début de l'opération de soins et de toilettage des palmiers dattiers productifs, a indiqué à l'APS Hadj Bakir, propriétaire d'une palmeraie à Ghardaïa.

Le but de l'opération est de débiter à la scie tranchante ou à la hache les palmes sèches, les rémanents et autres arbustes morts, la pousse des rejets, le lif et les restes des hampes florales, afin de permettre au sol de conserver l'humidité et les éléments nutritifs mais aussi de réduire les risques d'incendie, a-t-il expliqué.

L'opération de toilettage touche également les séguias et autres réseaux de partage des eaux d'irrigation des palmeraies, a précisé ce connaisseur des travaux saisonniers agricoles. Pour Dr. Ahmed Nouh, notable de Béni-Isguen, cette journée du nouvel an Amazigh, qui présage d'une nouvelle année féconde, constitue également pour la gent féminine du M'zab une occasion pour discuter de la situation de la femme, notamment les nouvelles mariées.

"Chaque famille offre un plat (le fameux R'fis) à la nouvelle mariée et les femmes se conseillent sur la vie du couple, des enfants et s'enquièrent de la situation des veuves et des divorcées, dans un climat de solidarité", a précisé M. Nouh.

Ces rituels qui tirent leur résilience historique de l'attachement des habitants du M'zab à leur culture ancestrale et consolident la cohésion sociale et la solidarité, varient entre le désir de s'attirer la bénédiction, s'assurer une année faste et éloigner le mauvais sort.

Chaque année, Yennayer est célébré à la manière des ancêtres, avec la même ferveur, le même recueillement et tout le cérémonial habituel autour des plats spéciaux minutieusement préparés pour la soirée du nouvel an Amazigh et qui doivent contenir que des ingrédients de couleur blanche (sucre, semoule, lait, etc), afin, dit-on, que la nouvelle année soit une année de paix et de bonheur.

UNE CÉLÉBRATION QUI AUGURE D'UNE ANNÉE AGRICOLE FASTE

R'fis, un plat du terroir, incontournable lors de la célébration du nouvel an Amazigh, se prépare essentiellement à base de semoule, sucre, lait et œufs, que la ménagère fait cuire sous forme de galette qui est effritée est passée à la vapeur.

Imbibé de smen (graisse animale naturelle) et décoré avec du raisin sec et des œufs durs, ce plat réunit toute la famille élargie, et est ponctué d'une prière suivie de la lecture du verset de la Fatiha du Saint Coran pour implorer Dieu de faire de cette nouvelle année, considérée comme le début de la saison agricole, une année faste pour l'agriculture et l'hydraulique.

La soirée de Yennayer chez les familles Amazighophones dans le M'zab s'achève dans une atmosphère rituelle par des jeux appelés Alaoune, genre de Bouqala algéroise.

D'autres plats spéciaux et tout aussi copieux sont également préparés à cette occasion tels que Chercham, Chekhchoukha ou Couscous, consommés collectivement dans un même plat et cela même dans des localités arabophones de Ghardaïa, a signalé Ahmed Benseghir, un chercheur de l'Université de Laghouat, précisant que dans tous les cas, c'est un repas riche et de bon augure, présageant une nouvelle année féconde. Yennayer s'inscrit ainsi dans le cadre de la réhabilitation de la culture, du patrimoine, des valeurs et des traditions amazighs, qui font partie intégrante de la culture nationale dans toute sa diversité et sa pluralité.

Plusieurs cérémonies festives ont été programmées par des associations dans les différentes structures de la wilaya de Ghardaïa, pour inculquer et enseigner aux jeunes générations et à la société civile la culture ancestrale de l'Algérie dans toute sa diversité, ont indiqué les initiateurs de ces festivités qui s'achèvent par des prières en implorant Allah de nous arroser en pluies bénéfiques pour remplir les nappes et les puits de parcours afin de lutter contre la sécheresse.

APS

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page
Facebook : L'EXPRESSDZ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENETENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET READAPTATION BODJ BOU ARRERIDJ
Nif : 411004001034114

وزارة العدل
المديرية العامة لإدارة السجون و إعادة الإدمـــاج
مؤسسة اعادة التربية والتاهيل برج بوعريريج

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des Articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; l'établissement de rééducation et réadaptation bordj Bou Arreridj Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert n° 01/2021 portant fourniture de denrée alimentaire au profit de: l'Etablissement rééducation et réadaptation bordj Bou Arreridj en dix (10) lots : (Lot n°01 : ALIMENTATION GENERALE , Lot n° 02 : LAIT ET DERRIVES , Lot n°03 : FRUITS ET LEGUMES FRAICHES, Lot n°04 :VIANDES ROUGES FRAICHES OVINE, BOVINE, Lot n°05 : FARINE PANIFIABLE, Lot n°06 : Œufs ; lot n °07: Viandes blanches Fraîches, ET Lot n°08 : POISSON FRESHE, LOT N 09 PAIN ET PATISSERIE , LOT N °10 : les PATES °qu'à l'issue de l'évaluation des offres ,le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivante comme suit :

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENTREPRISE	LOT	Montant Maximum de l'Offre En TTC	Observation
HADACHE NAHIA NIF :297706010361434	Lot n° :01	39.957.517.65 DA	Moins disant
EURL WASSIM SAMI NIF:000916098386871	Lot n° :02	23.774.559.00 DA	Moins disant
TALA RAHMA KAMEL NIF:169163801785196	Lot n° :03	17.739.728.40 DA	Moins disant
SAIDI ABD EL KADER ALIMENTAIRE NIF:161340100915144	Lot n° :04	8.739.280.00 DA	Moins disant
GROUPE AMARA INDUSTRIEL NIF:099834046214126	Lot n° :05	9.603.000.00 DA	Moins disant
ZIANI ABD EL KARIM NIF:198710380226821	Lot n° :06	6.142.695.00DA	Moins disant
EURL LAYALA ALIMENTAIRE NIF:000313026304902	Lot n° :07	23.259.547.60 DA	Moins disant
SAIDI RAOUF NIF:198734010034142	Lot n° :08	916.300.00 DA	Moins disant
INFRUCTUEUX	Lot n° :09	/	/
BEN YAHYA DJAMEL NIF:195806340007635	Lot n° :10	5.486.624.00 DA	Moins disant

Les Soumissionnaires désirant connaitre des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'Etablissement rééducation et réadaptation bordj Bou Arreridj Au plus tard trois(03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis.

Conformément aux dispositions de l'Article 82et182 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission sectoriel des marchés du Ministère de la justice ,sis à 23, Rue Taleb Abderrahmane ,Bab El Oued-Alger ,dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

L'EXPRESS DU 11/01/2022 — ANEP : N° 2216000696

L'EXPRESSDZ®

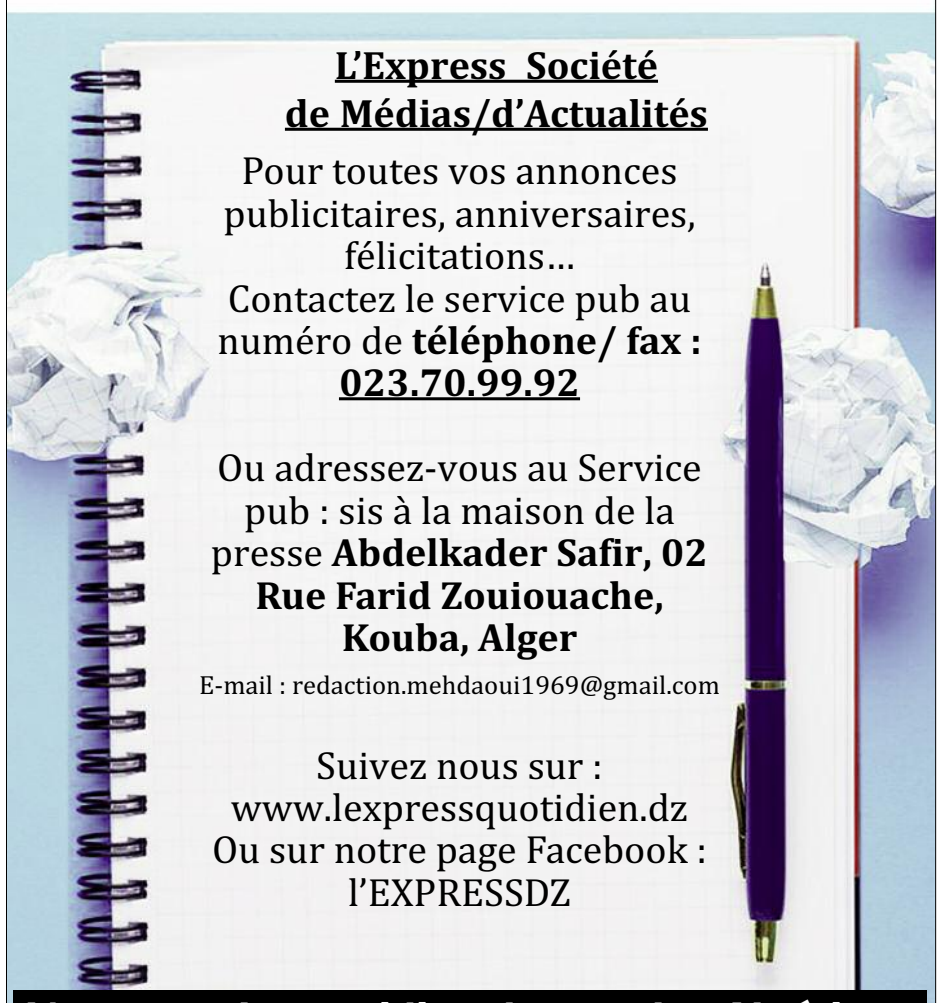

L'Express Société de Médias/d'Actualités

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations…
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
l'EXPRESSDZ

L'express, le quotidien de tous les Algériens dont l'information est sacrée et le commentaire est libre

L'EXPRESSDZ®

ÀVENDRE

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéro-port international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

L'EXPRESSDZ
Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :

Mots Croisés

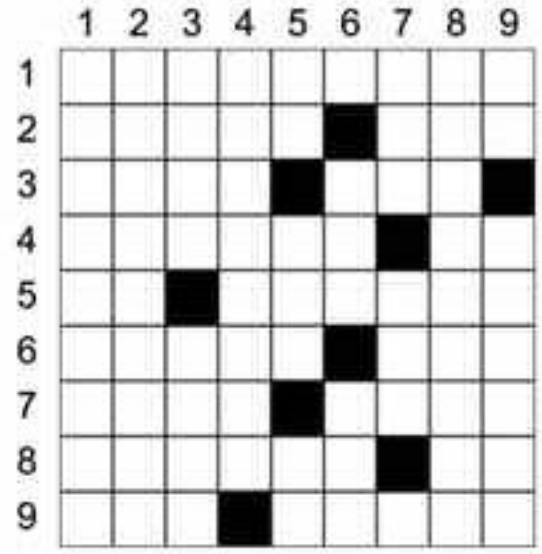

Horizontalement

1- Elle indique la direction du vent.
2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre soi et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement

1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Symphonie Simphonie Symfonie Symphonnie	Égalitaire Egalitaire Equalitaire Egallitaire
Opresseur Oppreseur Oppresseur Opprèsseur	Payote Paillotte Paillôte Paillote

Les mots fléchés

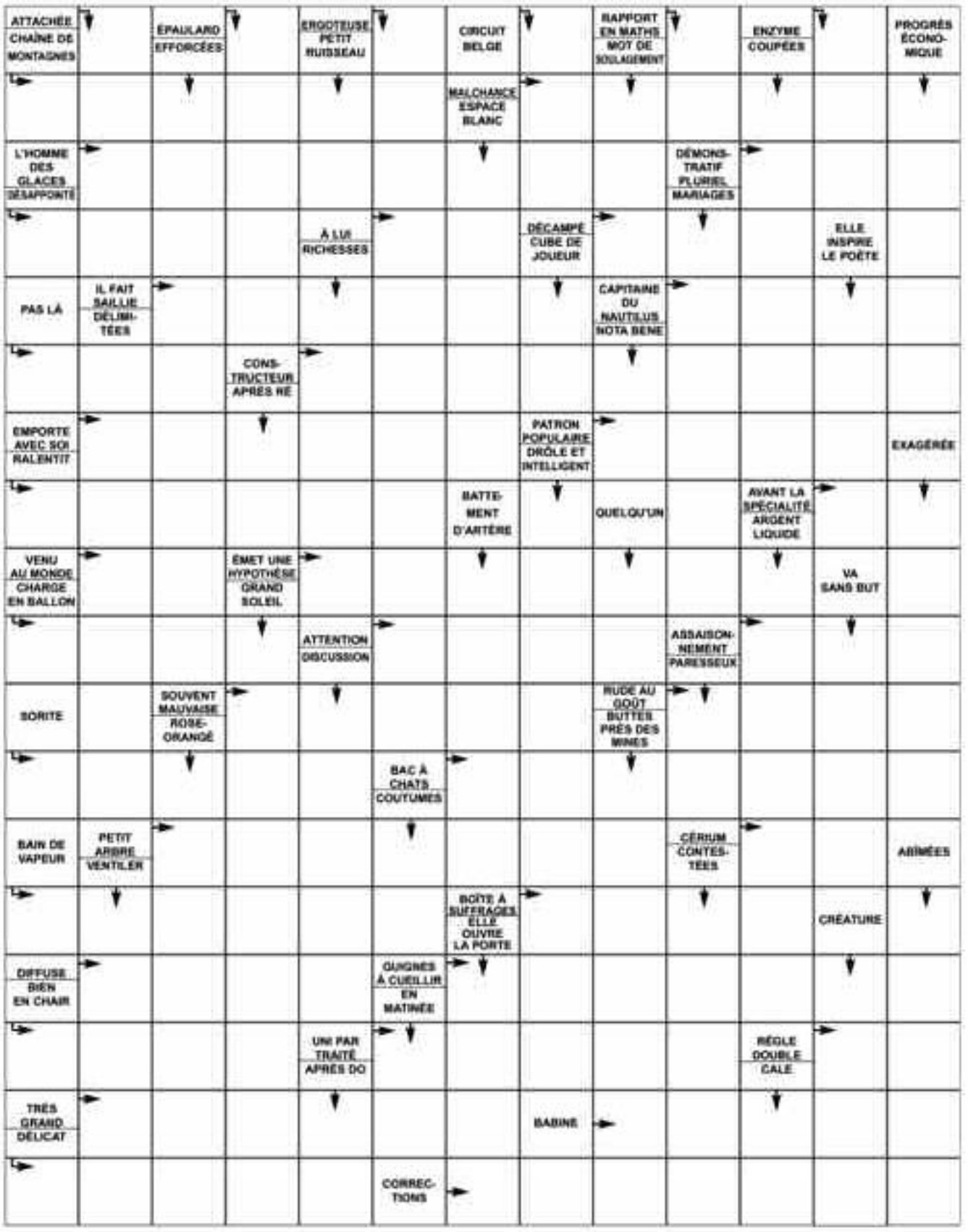

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Genre de deux mâts

ARGUS	FRUGIVORE	QUETSCHE
ARRIVAGE	GALÉJADE	RECYCLÉ
BAGUETTE	GENDRE	REJOINDRE
BARBOTINE	GLACIAIRE	SABLER
BECTER	GOUJATERIE	SIFFLET
BERNER	IMPUR	SOLITAIRE
BONIMENT	JACINTHE	TANTALE
BONITE	JUCHER	TARIR
BRONZAGE	LOISIR	TENDON
CADRATIN	MARINIÈRE	TRANSCRIRE
CANTALOU	MÉTAPHORE	TRICÉPHALE
DÉTENDRE	PEINER	TURBULENCE
ENDURCIE	PÉPINIÈRE	URODÈLE
EURASIE	PIQUER	VORACEMENT
FLOCON	PRÉCAIRE	ZIGOUILLER
FONTANELLE	PRÉDATRICE	ZLOTY
FOREUR	PUCELLE	
FRUGALE	QUANTUM	

V	O	R	A	C	E	M	E	N	T	E	I	R	E	T	A	J	U	O	G
M	G	L	A	C	I	A	I	R	E	R	E	J	O	I	N	D	R	E	M
E	P	D	G	T	R	S	R	E	T	B	P	G	L	Y	P	O	J	B	A
T	R	E	E	G	A	E	A	N	L	R	A	O	E	U	T	A	L	R	R
A	E	R	U	T	H	N	E	B	E	L	I	G	C	N	C	O	F	O	I
P	C	S	E	C	E	M	T	D	L	S	E	E	U	I	D	R	L	N	N
H	A	T	U	C	I	N	A	A	I	E	L	N	N	E	U	R	P	Z	I
O	I	J	E	N	Y	T	D	R	L	L	R	T	A	G	T	I	E	A	E
R	R	T	O	N	R	C	R	R	E	E	H	E	A	T	Q	T	E	G	R
E	E	B	R	I	D	U	L	E	E	E	T	L	T	U	N	C	E	E	E
E	E	N	C	I	E	O	U	E	E	G	E	E	E	I	N	O	U	A	E
R	I	E	I	R	C	R	N	H	M	E	A	R	L	E	N	O	F	R	R
E	C	F	O	T	A	E	C	R	L	U	R	L	L	F	L	O	R	R	O
I	R	F	L	S	A	S	P	E	E	E	T	U	E	A	F	E	B	I	V
N	U	R	I	O	T	R	D	H	N	N	B	N	T	J	T	I	M	V	I
I	D	E	I	E	C	O	D	R	A	R	I	N	A	C	A	P	S	A	G
P	N	E	U	R	R	O	E	A	U	L	A	E	E	U	U	D	T	G	U
E	E	Q	T	U	A	B	N	T	C	C	E	B	P	R	Q	E	E	E	R
P	B	A	R	B	O	T	I	N	E	E	R	I	A	T	I	L	O	S	F
Z	I	G	O	U	I	L	L	E	R	T	R	A	N	S	C	R	I	R	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
1- ENCOUÎNE - EPIE - ARBRISSEAU - GUE - BEE - GAGA - ELUT - NE - PUTOIS - EDENTE - RE - NET - ART - SAUR - DOCTORAL - TRITURE - UNO - MI CAID - MENTI - OPA - TRAIRE - ANONS - AUTO - REAL - TENANT - SECULIERS - BUE - TOLERER - FILET - DES - REPU - IRE - VET - BESOIN - ES.

VERTICALEMENT
1- INAUGURATION - ERODE - CREATEUR - PORCELET - BOB - GO - RISIANEUSES - URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SEDUIT - LISERE - USEE - TORDRA - ETRES - MES - LE - CE - AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - PUI - BEAUTE - OLERON - NI - PUS - NARINE - ABOLI - GI - ENTRANT - ENUMERE - EUREETLOIR - TESTES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

VERTICALEMENT
1- FIGURANTE. 2- IRONISANT. 3- GRUE - ENTE. 4- NET - APT. 5- OS - UNTEL. 6- LOIS - ISEO. 7- ALLIES - PI. 8- GUETTEURS. 9- ESSE - ENNE.

4x4 Ganglionnaire - Rossignol
Pâturage - Randonnée

BIFFE-TOUT : CHOW-CHOW

■ IMMOBILIER VENTE

● Cabinet de gestion immobilière met en location un duplex bien fini, luxueusement meublé et bien situé avec une belle vue dégagée, etage 5 et 6eme. en toutes commodités ;eau, électricité, gaz, chauffage central. sis au centre ville, tizi ouzou.
prix : 50 000 da/mois. accepte longue durée (01 année).
pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:
Tél fixe : 026 20 92 42
Tél mob : 0560 93 33 14

● Cabinet de gestion immobilière met en vente un logement de type f3 bien fini, surface 87 m² environ situé au 2eme étage. bâtisse très bien finie, avec 02 façades et en toutes commodités, acté et accepte un crédit bancaire. sis à lot bouzar, tizi ouzou.
prix : 840 u négociable.
pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous :
Tél fixe : 026 20 92 42
Tél mob : 0560 93 33 13/14

● Cente une carcasse khraissia hai salam 200 m2 bâtie sur 168 m2 r+1 possibilité r+3 deux garages dardine façades de 12 mètres l'eau gaz vrd electricité acte décision la cadastre et passer au 2015
Le prix : 3 milliard négociable
Tél mob : 07 72 96 4093

● vente des terrain caracter promotionnel industreil agricole partenariat habitation residentiel
Tél fixe : 023 94 91 40
Tél mob : 0795 78 66 93

● agence immo loue villa haouche chaouch el achour convient pour habitation,bureau,centre de remise en forme,spa ou autre.
Tél mob : 0771 38 73 65

● Vente ou partenariat terrain.caractère agricole lieu boumerdess sidi belabess bouira tlemcen tiziouzou temouchent bejaia blida.
Tél mob : 0795 78 66 93

■ IMMOBILIER LOCATION

● Particulier à particulier loue studio toutes commodites , libre de suite, meublé climatisé, interphone , à boumerdes au 1er niveau de villa proche de liap et inh. constitué d'1 pièce avec chambre a coucher, 1 cuisine avec réfrigérateur et cuisiniere, 1 salle de bain, 1 hall avec 1 table et 4 chaises et 1 balcon. convient à un couple marié sans enfants. 30000 da par mois (3 mois d'avance) curieux, intermédiaires, célibataires : s'abstenir.
Tél mob : 0552 02 32 36

● Agence immo loue un appartement f3 residence les pins ouled fayet bien situé avec toutes commodites / cuisine équipée/ chauffage central / climatisation / parking sous sol / espace vert / ...etc / prix : 100 000 da
Tél mob : 0662 86 06 96
● Studio + salle de bain + petite coure à 1 700 000 centimes par mois et 20 400 000 centimes par an.
Tél mob : 0553 45 17 65

● Agence immo loue baba hassen trés

bien situé,sur le boulevard 03 niveaux,composé de trois f4,libre de suite.
Tél mob : 0771 38 73 65

● Agence immo loue un appartement f3 a cheraga en plein centre ville bien situé convient habitation où bureaux.
Tél mob : 0662 86 06 96

■ OFFRES D'EMPLOI

● Agence immo loue niveau villa f4 boudjemaa tamime, draria,libre de suite.
Tél mob : 0771 38 73 65
● Nous cherchons une fille qui sera chargée de la facturation et du suivi de la comptabilité avec nos sociétés
informaticien / informaticienne
description missions :
• monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques
• former les utilisateurs
• intervenir en assistance et réparation
• ordonnancer le déroulement des travaux
• réaliser les archivages et les sauvegardes des données
• suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire
• diagnostiquer les défaillances et proposer des solutions d'amélioration
• suivre l'état des stocks.
Tél mob : 06 57 84 93

● Nous sommes une société 100% tunisienne et maintenant ouverte en algérie.
si vous êtes intéressé pour faire un complément de salaire avec une possibilité de dépasser 60 000 dz par mois.
pour les étudiants est aussi possible de faire un salaire.
Tél mob : 0553 21 83 26

● Nous sommes un laboratoire d'analyse spécialiser dans les décapages de billet de banque tel que euro dollar dinar etc..... quelque soit ça couleur (noir - vert etc..)
Tél mob : 0554 26 01 89

■ INFORMATIQUE

● Bienvenue au service officiel labo du monde, nous mettons à la disposition de nos matériel et produit, un service rapide et efficace dans le nettoyage de billets de banque masquer et crypter dans les couleurs suivantes:noir,vert et rouge notre principale est de faire tout notre possibilité que nos clients soin satisfaite de se d'argent crypte et de relever ceux parmi les clients qui sont:découragés et nous mettons à leur disposition les solutions ci-dessous: machine. produits efficaces et rapide et manuellement.nos principaux clients sont les banques et organisations humanitaires, les clients ayant des fortunes cryptées sont également les bienvenus.
Tél mob : 0650 79 83 25

● Vends des compteuses de billets ayant une fiabilité incomparable et un rapport qualité/prix très avantageux, homologuées par la poste d'algérie elles détectent les faux billets par u.v et m.g
Prix : premier modèle (la blanche) 16000 da h.t , deuxième modèle (la noire) 25000 da h.t, 3ème modèle (la grise) 30000 da h.t
- Garantie 12 mois, - possibilité de vente avec facture, - vente en gros et en détail.
- Livraison sur tout le territoire national avec paiement à la réception
Tél mob : 0770 91 23 53

● Spéciale promotion au laboratoire france dubois.
Laboratoire france dubois exerces ses fonctions dans le cadre de décapage des billets de banque masqué de multiple couleur noir, vert, rouge, jaune et de devise internationale et nationale euro, dollar, dinar algérien, dirham.
Tél mob : 0541 47 58 50

■ AUTO - MOTO

● Toyota 4x4 très propre et très solide
Marque: Toyota
Modèle: Rav 4
Année : 2013
Kilométrage : 207000
Carburant : Diesel
Puissance : 13 chevaux
Tél mob : 0559 78 62 46

● Vends fiesta titanium en très bon état, année 2012, la tole et le moteur en parfait état de marche.
Marque : Ford
Modèle : Fiesta
Année : 2012
Kilométrage : 250 000
Carburant : Essence
Tél mob : 0776 53 29 11

ÀVENDRE

APPARTEMENT
de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible
Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles
Tel: 0770829271

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com / Email: redaction@express-dz.com / Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

IMPRESSION SIA ALGER BAB EZZOUAR

PUBLICITÉ : POUR TOUTE PUBLICITÉ, S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

TOUT DOCUMENT ET PHOTO REMIS À LA RÉDACTION SONT LA PROPRIÉTÉ DU JOURNAL.

CORONA

482 NOUVEAUX CAS ET 10 DÉCÈS

Le bilan épidémiologique d'hier, a fait état de 482 nouveaux cas atteints de Covid-19 (contre 491 cas recensés hier), plus de 200 guérisons et 10 décès durant ces dernières 24 heures.

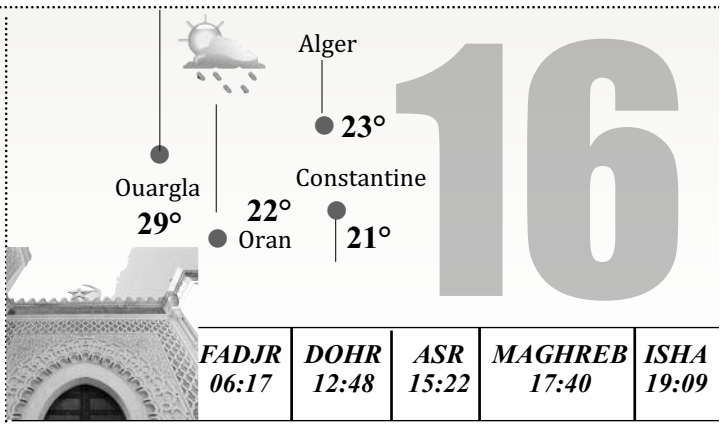

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION //MARDI 11/ JANVIER 2022 // N°219//PRIX 20 DA

EDUCATION

Le Cnapest annonce une nouvelle grève

Le conseil national autonome du personnel enseignant de secteur ternaire de l'éducation (Cnapest) a annoncé, hier une nouvelle grève cyclique de deux jours et cela du mardi 25 janvier et du mercredi 26 janvier, lit-on dans un communiqué publié hier sur leur page officielle.

M.D.

Le Cnapest a affirmé son adhésion absolue aux revendications soulevées dans les déclarations précédentes du Conseil national, appelant à nouveau les enseignants à réussir la grève et à boycotter le versement de points indiciaires des établissements d'enseignement, et à saisir des positions financières suffisantes pour la promotion dans les grades nouvellement créés avec l'imposition d'adopter le ratio pédagogique pour déterminer les positions financières pour la promotion annuellement conformément au procès-verbal de la convention officielle entre le Syndicat Cnapest et le ministère de l'Éducation nationale.

Le Cnapest a déploré ce qu'il a qualifié d'incohérence, d'hésitation, d'ambiguïté et d'opacité entourant la décision de modifier et de rehausser la valeur du point indiciaire avec le retard et le report de l'adjudication, tout en améliorant le pouvoir d'achat et en augmentant les salaires du professeur qui lui permet d'accomplir ses nobles tâches, ainsi que l'ouverture du système compensatoire afin d'élargir le cercle des subventions et des primes.

ALGER-TRIPOLI

CHENINE SE RÉUNIT AVEC LA CONSEILLÈRE DU SG DE L'ONU POUR LA LIBYE

L'ambassadeur d'Algérie en Libye, Slimane Chenine, a tenu dimanche « une réunion fructueuse » avec la conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams et le Coordonnateur de la Mission des Nations unies en Libye, Rizdon Zeninga, lors de laquelle le rôle important des pays voisins de la Libye dans le processus politique en cours a été souligné.

"Stephanie Williams et Rizdon Zeninga ont eu une rencontre fructueuse avec l'ambassadeur Chenine en vue d'examiner les derniers développements en Libye", a écrit la conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye sur son compte twitter. Au cours de cette réunion, "nous avons souligné le rôle important des pays voisins de la Libye dans l'accompagnement des trois processus de dialogue inter-libyens", a ajouté Mme Williams.

R.I

SURENCHÈRE DANGEREUSE ENTRE BAMAKO ET LA CÉDÉAO

L'ALGÉRIE APPELLE LES PARTIES À LA RETENUE ET MET EN GARDE CONTRE L'ESCALADE CONTRE-PRODUCTIVE

I.M.A.

En sa double qualité de chef de file de la Médiation Internationale et Président du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, et à titre également de pays voisin partageant une longue frontière terrestre ainsi qu'une longue histoire de bon voisinage avec le Mali, l'Algérie suit de très près les derniers développements de la crise politico-sécuritaire en République du Mali, ainsi que le traitement qui y est réservé par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Dans le respect des décisions pertinentes de l'OUA et de l'UA sur les changements anticonstitutionnels de Gouvernements, l'Algérie n'a pas cessé d'appeler au retour à l'ordre constitutionnel au Mali et d'œuvrer, conformément aux responsabilités qui sont les siennes en vertu de l'Accord d'Alger et en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, à la réunion des conditions nécessaires pour favoriser une transition en douceur vers le rétablissement durable de l'ordre constitutionnel dans ce pays frère. Cet engagement traduit en effet la profonde conviction de l'Algérie que le processus de paix et de réconciliation et les efforts de restauration de l'ordre constitutionnel démocratique se soutiennent mutuellement et nécessitent le soutien de tous dans le cadre d'une démarche équilibrée.

Dans ce cadre, et à l'occasion de ses interactions récentes avec les autorités maliennes, l'Algérie, tout en mettant en garde contre les conséquences politiques, sécuritaires et économiques que peut avoir toute transition longue telle que celle envisagée par la partie malienne, a plaidé pour un dialogue serein et réaliste avec la CEDEAO en vue de parvenir à un plan de sortie de crise qui tienne compte des exigences internationales et des aspirations légitimes du peuple malien, ainsi que des facteurs endogènes liés aux dynamiques nationales maliennes.

C'est dans cet esprit que le Président de la République, Abdelmadjid TEBBOUNE, a, dans l'audience qu'il a accordée le 6 janvier courant à une délégation malienne de haut niveau, insisté sur la nécessité pour les autorités de la transition au Mali d'envisager de s'engager à faire de l'année 2022 celle de l'instauration d'un ordre constitutionnel malien rassembleur et consensuel ayant pour objectif de consacrer les acquis et les préconisations de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ainsi que d'autres avancées d'un dialogue intermalien fraternel. Le Président Abdelmadjid TEBBOUNE qui a fait valoir l'exigence d'une approche inclusive répondant à la complexité des problèmes structurels et conjoncturels et aux défis que le Mali doit relever, y compris dans la lutte contre le terrorisme, a estimé raisonnable et justifiable une période de transition d'une durée ferme d'une année, que seules des considérations impérieuses d'ordre sécuritaire, financier ou matériel, pourraient étendre de quelques mois le cas échéant.

Le Président de la République a réitéré l'attachement indéfectible de l'Algérie à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République du Mali, et a encouragé les dirigeants de la transition à l'adoption d'une attitude responsable et constructive. Devant les risques graves et les épreuves que portent en elles la panoplie de sanctions massives annoncées par le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEDEAO ce 9 janvier à Accra, ainsi que les contre-mesures annoncées par le Gouvernement de la République du Mali, l'Algérie appelle toutes les parties à la retenue et au réengagement dans le dialogue en vue d'éviter à la région un engrenage de la tension et une exacerbation de la crise. Dans la fidélité au principe de la promotion de solutions africaines aux problèmes de l'Afrique qui fonde les contributions qualitatives au sein de l'Union Africaine, l'Algérie exprime sa pleine disponibilité à accompagner activement la République du Mali et la CEDEAO dans la voie salutaire de la compréhension mutuelle autour d'une vision solidaire de l'avenir commun de tous les peuples africains.

I.M.A.

ADRAR/ANGEM : **PLUS DE 600 EMPLOIS CRÉÉS DURANT L'ANNÉE ÉCOULÉE**

Au moins 618 postes de travail ont été créés durant l'année 2021 à travers les wilayas d'Adrar, Timimoun et Bordj Badji-Mokhtar, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM-Adrar), ont indiqué les responsables locaux de cet organisme. Ces emplois ont été générés à la faveur du financement de 391 dossiers de microprojets (331 dossier d'acquisition de matières et 60 de réalisation de projets), sur les 758 dossiers éligibles et déposés au niveau de l'ANGEM-Adrar durant la même année pour le montage de microprojets à travers les wilayas précitées, a indiqué le directeur de l'ANGEM d'Adrar, Mehdi Meslem. Les dossiers de microprojets financés concernent divers secteurs, dont l'agriculture, l'artisanat, les services, le bâtiment et travaux publics, la petite industrie, et l'aquaculture, a-t-il précisé. L'ANGEM a arrêté un programme de vulgarisation sur le dispositif et son rôle dans l'accompagnement des jeunes. Un programme englobant 70 actions d'information ayant touché plus de 2.080 personnes des deux sexes, et ce en coordination avec les secteurs de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur, l'administration pénitentiaire et le mouvement associatif. Plus de 400 promoteurs de microprojets financés via l'ANGEM ont bénéficié également de rencontres de formation sur divers question en rapport avec les finances et les techniques de gestion de micro-entreprises, en plus de leur permettre de prendre part à plus d'une vingtaine d'expositions organisées lors de différents évènements.

APS